

POLICE MAGAZINE



GAZ ASPHYXIANTS EN AMÉRIQUE

Une affaire mystérieuse de gaz asphyxiants rappelant celle qui a fait quantité de victimes en Belgique l'an dernier vient de semer la panique à Brooklyn. Plus de 75 personnes ont été atteintes par les gaz délétères. Voici deux des victimes ranimées grâce aux services spéciaux de la police new-yorkaise. A-t-on prévu en France de telles installations, dans l'agglomération parisienne notamment, où tant d'usines violent les règlements de salubrité ?

« Police-Magazine » paraît tous les Dimanches

DIRECTION
ADMINISTRATION
RÉDACTION
30, Rue Saint-Lazare, 30
PARIS - IX^e
Téléphone : TRINITÉ 72.96
Compte chèques postaux : 1475-65

POLICE MAGAZINE

ABONNEMENTS
Rambourisés, en grande partie, par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) 50 fr.
	Un an (sans primes) 37 fr.
	Six mois 26 fr.
ÉTRANGER...	Un an 65 fr.
	Six mois 33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

En marge des Six Jours de Paris



Le départ de la course des Six jours au Vélodrome d'Hiver. (H. M.)

La "Resquille", fraude à la mode

Le fameux comique Milton vient de populariser la resquille. Voici six mois, le terme, sinon la chose, était inconnu du public qui ne fréquente pas assidûment les stades, vélodromes, autodromes et tous autres lieux de réunions sportives. Maintenant, tout le monde sait que resquiller est l'art d'entrer à l'œil dans une salle de spectacle dont l'accès est payant. Mais où les choses se gâtent, c'est que le même « tout le monde » estime que la chose est courante, que le « doublage du contrôle » est une petite plaisanterie très facile pour le chevalier de la resquille.

Grosse erreur! Resquiller est une performance qui, comme toute performance qui se respecte, se complique chaque jour du fait que les trucs employés sont dépistés les uns après les autres. La preuve? Essayez donc cette resquille type : pénétrer au Vélodrome d'Hiver pendant les Six jours. Nous en reparlerons le lendemain!

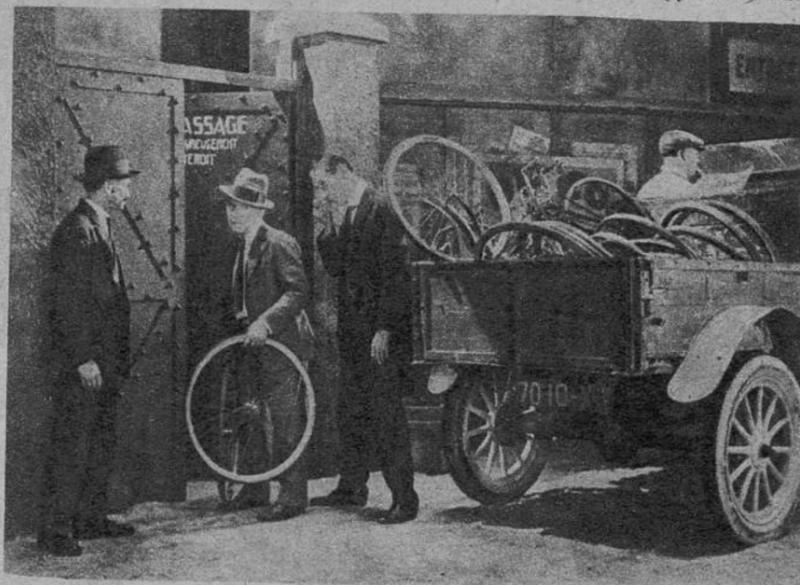
J'ai connu quelques resquilleurs occasionnels; leur combine n'a généralement pas eu de succès, et pour cause. D'ailleurs, si vous le voulez bien, nous allons étudier quelques cas curieux qui ont échoué malgré toute l'ingéniosité de leur conception.

Un monsieur se présente au contrôle et tient à peu près le discours suivant au titulaire du poste : « Mon ami, qui est un type horriblement distrait, vient d'entrer; mais il avait mon propre billet dans la poche de son gilet; il a — une fois de plus — oublié de me le remettre. Voulez-vous me permettre de le rejoindre, pour lui réclamer mon ticket? Je vous confie ma montre, vous me la remettrez seulement lorsque je reviendrai avec mon billet? »

Naturellement, le contrôleur, couvert par le dépôt de la montre, accepte, et notre homme va rejoindre son ami à l'intérieur. Ce dernier, comme on le devine, n'a que son seul billet personnel, qu'il confie à son complice. Muni du Sésame officiel, le monsieur revient au contrôle pour dégager sa montre. Le coup est bien monté. Mais il avait une faille : le coupon officiel se compose de trois parties : l'une restant attachée au talon du bloc des billets, la seconde, qui est délivrée avec la troisième, est détachée par le contrôleur lui-même, de sorte que, pour ce dernier, la ruse était facile à découvrir. Coup nul.

Un resquilleur se présente à l'entrée des coureurs et prétend avoir à remettre un objet quelconque à l'un des engagés en piste. Le concierge du quartier décroche le téléphone et appelle un garçon de piste qui fera la commission. Autre coup nul. Le « quartier » est plus inaccessible encore que les fauteuils. A signaler cependant le truc qui a réussi malgré la sévérité du contrôle : un jeune homme élégant se présente un jour, tenant ostensiblement à la main un papier bleu. Il se présente au concierge comme un huissier ayant à faire opposition sur les appointements d'un

coureur. Devant le papier bleu, le cerbère eut peur de commettre un impair, il laissa



Le comique Milton dans une scène du film le Roi des resquilleurs. (Pathé-Natan.)

passer. Mais il mit la direction au courant, le lendemain, et des instructions précises lui furent données : envoyer les « huissiers » à la direction. Le truc avait vécu!

Autre combine : Un jeune homme se présente, l'air affolé, au contrôle et déclare : « Je suis le voisin de M. X..., directeur du vélodrome; sa mère est dangereusement malade, je viens l'en aviser. » Au début, cela rendait, mais les parents du directeur furent si souvent agonisants que, maintenant, les annonceurs de catastrophes sont priés d'attendre la personne intéressée dans son propre bureau.

Même accueil est réservé aux porteurs de nouvelles émanant de l'Union vélocipédique de France, pouvoir suprême du cyclisme national. Je vous laisse à penser quelle « sérénade » lui ménage le gros Bob (M. Desmarests), lorsqu'il trouve dans son bureau un resquilleur!

Un coup qui faillit réussir dénonçait chez son auteur une belle dose de culot. L'air hautain, distant, il franchit le portillon en laissant tomber dédaigneusement ces mots :

— Commissaire de police du quartier! Le contrôleur n'osa s'opposer à son passage, mais comme à ce moment les entrées étaient espacées, il fit signe à un agent de service qui, naturellement, embarqua notre

resquilleur sans douceur. Dame! Il connaissait bien son supérieur!

Dans cet ordre de resquille, à signaler un jeune homme qui déclara être le chef de cabinet du sous-secrétaire d'État à l'Éducation physique et qui entra à la faveur du doute.

Le truc « à l'influence » est d'ailleurs celui qui a le plus de chance de réussir. Il me souvient de ce rusé compère qui, en salopettes, une caisse à outils sous le bras, passa devant le contrôle, l'air le plus indifférent du monde. Comme le contrôleur s'enquêrait de l'espèce de sa mission, il répondit simplement :

— Je suis envoyé par la maison X..., je viens changer l'heure de l'horloge sur la pelouse; demain nous entrons dans l'heure d'été!

Malheureusement, c'est un truc qui ne peut se faire qu'une fois par an!

Le subterfuge de l'ouvrier venant effectuer une réparation est maintenant écarté : il faut un brassard ou une carte de service pour entrer.

Comme on le voit, la resquille au vélodrome est difficile, presque impossible. Dans les manifestations sportives autres que le cyclisme, la surveillance est moins stricte.

A Colombes, voici trois ans, lors d'un match de rugby France-Galles, le photographe d'un de nos confrères du soir fit resquiller un ami d'une façon originale. Il se présenta le premier, tendit sa carte de presse; derrière lui marchait son ami, tenant religieusement entre ses mains le châssis de l'opérateur et qui, comme pour réclamer qu'on lui fit largement place, s'écria :

— Bousculez pas! c'est la plaque de l'équipe de Galles avec l'ambassadeur d'Angleterre!

Un autre « client » s'approcha le même

leur enjoignit d'avoir à se montrer plus circonspects avec les billets qu'on leur présentait, « de nombreux cas de resquillage venant d'être portés à sa connaissance » (sic)!

C'est sur un obséquieux : « Bien, monsieur l'inspecteur! » qu'il franchit le portillon.

Enfin, pour en finir, un coup de resquille dont j'ai été personnellement victime. Un X... mystérieux, présentant ma carte de visite à la fédération de rugby, s'était fait remettre toutes les invitations de presse revenant au journal dont j'étais alors le chef de la rubrique sportive. Tandis que, par nécessité professionnelle, je dus payer ma place, mon resquilleur se pavanait dans la tribune d'honneur. Il devait rire, le coquin! Presque autant que je pestais.

XXX.

FILOUTERIE PAR T. S. F.

Le progrès sert aussi bien les honnêtes gens que les fripouilles. Voilà pourquoi bien des esprits conservateurs nièrent de tout temps l'intérêt qu'il y avait à améliorer quoi que ce fût dans la vie.

Une des dernières grandes inventions du siècle, la radiophonie, vient encore de servir les intérêts d'un groupe d'individus que les scrupules n'étouffent point.

Et c'est en France que cela s'est produit. Un administrateur d'un grand poste parisien de T. S. F. — un poste d'État — faisait une curieuse constatation.

Certain speaker, nouveau venu dans la maison, agréait ses communications parlées dans le micro chaque après-midi de mots n'ayant pas un sens direct avec la nouvelle donnée, voire avec la publicité faite. Et, chose plus étrange encore, les mêmes mots revenaient chaque jour dans des phrases différentes.

Notre administrateur ouvrit une enquête, mais comme elle ne donna rien d'intéressant, il eut une autre idée. Il prépara toutes les phrases qui devaient être dites par le speaker en question avec défense absolue de rien ajouter ou retrancher au texte donné. Mais le lendemain notre speaker recommençait à émailler ses phrases des mots habituels.

Cette fois, l'administrateur usa de ce qu'en argot policier, on appelle : le coup à l'estomac.

Il fit venir le speaker dans son bureau et lui dit :

— Mon pauvre garçon, vous êtes « fait ».

La police est ici. On vient pour vous arrêter.

Pris à ce piège, le speaker fit des aveux complets. Il déclara que les mots en question correspondaient à des numéros portés par des chevaux de courses dans certaines épreuves des réunions parisiennes et qu'ainsi il donnait les résultats de ces courses à des complices à l'écoute à l'étranger, complices qui avaient encore le temps de miser à coup sûr chez des bookmakers. Ces derniers ne pensaient pas en effet que le résultat d'une épreuve courue à Paris pouvait être communiqué à mille et quinze cents kilomètres quelques minutes à peine après la fin de ladite épreuve.

Le coupable avoua également qu'il usait de ce même procédé pour communiquer certains cours de bourse.

L'administrateur du poste français congédia aussitôt ce malhonnête homme, qui s'en fut se faire pendre (ou prendre) ailleurs.



Un poste de ravitaillement au Vélodrome d'Hiver. Au premier plan : un des équipiers se fait masser. (H. M.)



Landru entre deux inspecteurs de la Sûreté est conduit à l'instruction. (Rap.)

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — La sinistre comédie jouée par Landru avec ses conquêtes est terminée. Voici maintenant que la tragédie commence, car l'aventurier est arrêté.

CHAPITRE XIX

SUR LA VOIE DU RENARD.

Deux jours plus tard, Landru comparait devant le juge d'instruction de Pontoise, M. Rossignol, mais ne subissait, en présence de son avocat, M^e Deveaux, commis d'office pour le défendre, qu'un interrogatoire de pure forme. Le juge le considérait, et Landru considérait son juge. Il avait eu tout le temps de réfléchir à sa situation, et savait exactement sur quel terrain il devait contenir sa défense.

On ne lui avait encore parlé que de M^{mes} Collomb et Buisson. Ses réponses étaient prêtes. Mais on ne l'interrogea pas. Le juge voulait se documenter plus à fond avant d'entrer dans le vif du sujet. Déjà, depuis quarante-huit heures, bien des choses que les dénonciateurs ne faisaient pas prévoir avaient été révélées. On avait appris notamment, par le truchement du petit carnet, dont la rédaction sibylline n'était pas cependant indéchiffrable, que Landru avait entretenu des relations avec bien d'autres femmes que celles qui avaient été signalées.

On avait découvert Vernouillet. Une rapide enquête du commissaire Dautel et de l'inspecteur Belin avait mis la police sur la piste de M^{me} Cuchet et de son fils.

Les habitudes étranges de l'ancien occupant de la villa « The Lodge » avaient été précisées par des voisins. On faisait parfois dans la maison de grands feux. Sans doute le locataire brûlait-il des papiers compromettants. N'y brûlait-il pas plutôt autre chose ?

On avait aussi découvert le même jour, à Neuilly, rue du Château, dans un garage loué par Landru, des objets et du linge appartenant à M^{me} Cuchet. Décidément, le fil conducteur menait quelque part.

Le 16 avril, on identifiait la dame aux griffons dont les témoins de Gambais avaient parlé lors de la première enquête. C'était Marie-Thérèse Marchadier, dite la « Belle Mithèse ».

Le dossier passait entre les mains de M. Déthoré, juge d'instruction, qui commençait à interroger Landru sur les disparitions mystérieuses de ses successives maîtresses. Calme et maître de lui, celui-ci se défendait avec énergie d'être pour quoi que ce soit dans ces disparitions. Il semblait vraiment assister à l'instruction du procès d'un autre. Il avait avec son juge des entrevues où il s'efforçait de se montrer homme du monde.

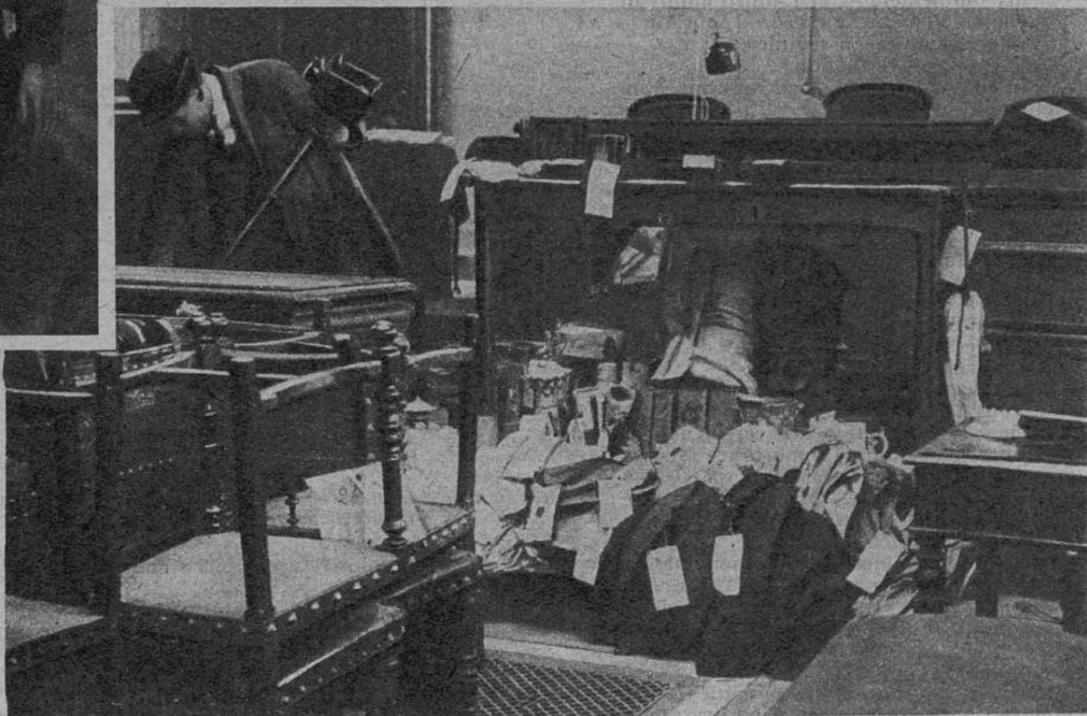
Quand celui-ci lui rendait visite à la prison, il s'excusait de le recevoir sans faux-col et s'empresait de lui offrir une des chaises du parloir.

C'était un inculpé très Régence.

Sa bonne humeur et ses sourires n'empêchaient point pourtant les veneurs de suivre sa voie. Le 17 avril, on perquisitionnait à Clichy, au domicile du prévenu, et on y découvrait une corde poissée de sang, dont une des extrémités se terminait par un nœud coulant. On perquisitionnait aussi rue Rochechouart, où l'on découvrait une formidable correspondance féminine, des portraits de femmes et des bijoux ayant appartenu aux disparues.

On y trouvait également un livret de famille au nom de Guillin. Sur la couverture de ce livret, le nom du titulaire avait été gratté pour faire place à celui de Guillet. On relevait sur cette pièce le

LA VIE AMOUREUSE de LANDRU



Les pièces à conviction de l'affaire Landru photographiées pendant une suspension d'audience. (Rol.)

nom de famille de l'épouse Chenal Louise-Blanche et, sur la page réservée aux enfants issus du mariage, celui de Guillin Roger, né le 24 juin 1909. Le livret indiquait comme adresse, lors du mariage, 20, rue Erard.

Comment ce document se trouvait-il en possession de Landru ?

Le *Petit Parisien*, enquêtant parallèlement avec la justice, apprenait, dès le lendemain, que M^{me} Chenal était décédée depuis longtemps, de même que son époux, mais que le petit Roger vivait chez ses parrains, M. et M^{me} Rigaud, habitant 45, rue Crozatier, auxquels l'avait confié sa grand'mère, M^{me} Guillin, qui elle-même habitait à cette adresse.

On apprenait aussi que cette personne avait connu Landru, qu'elle était partie avec lui un beau jour et n'avait plus donné de ses nouvelles depuis. L'enquête du *Petit Parisien*, contrôlée par l'autorité judiciaire, amenait ainsi la découverte d'une nouvelle victime, M^{me} Guillin.

Une seconde perquisition était alors effectuée à Gambais. La villa et le jardin étaient fouillés de fond en comble, des échantillons de tas de cendre étaient prélevés aux fins d'analyse. Le 27 avril, Landru quittait Pontoise en auto pour être conduit à Paris, à la prison de la Santé. A la nouvelle de son départ, une foule hostile s'assemblait devant la prison et poussait des cris de mort. Landru, calme et souriant, sortait de la geôle et, avant de monter en voiture, s'offrait à la foule dans la pose avantageuse d'un homme qui n'a rien à redouter de la justice de ses semblables. Le 20 avril, une nouvelle perquisition ramenait à Gambais les représentants de la justice. On procédait cette fois à un examen beaucoup plus approfondi de la cave commandée par la cuisine et on découvrait dans deux réduits en briques servant de support à la table dont il a été parlé de larges maculatures de sang et des caillots assez volumineux, qui étaient emportés par les experts. Au cours de la même perquisition, l'attention des enquêteurs était attirée par une gravure placée au-dessus de la cheminée de la salle à manger et encadrée de noir, qui représentait le loup et l'agneau. Etrange symbole en un tel lieu !

L'expertise du sang ne donnait pas de résultat probant, les experts déclarant « qu'il ne semblait pas qu'on se trouvât en présence de sang humain ».

Le 4 mai, la justice recueillait une déposition intéressante, celle d'un médecin-major de l'hôpital mixte de Saint-Denis, qui déclarait qu'au mois de mai ou de juin 1918, une nuit qu'il passait à bicyclette devant la villa Tric, il avait vu une fumée intense s'échapper de la cheminée et senti une odeur de chair grillée. Il avait remarqué aussi une camionnette arrêtée devant la grille. Quelques heures plus tard, alors qu'il se trouvait sur la route qui mène à l'étang des Bruyères, il avait rencontré cette même camionnette et en avait vu descendre

un homme qu'il reconnaissait parfaitement dans la photographie de Landru. Cet homme s'était dirigé vers le lac. Le témoin n'avait pu distinguer ce qu'il faisait, mais il avait entendu distinctement le bruit de la chute dans l'eau d'un lourd paquet.

L'étude du carnet mettait enfin la justice sur la trace de toutes les autres disparues. Landru avait présentement onze victimes à son tableau, dix femmes et un enfant.

Maintenant la lutte s'engageait entre cet accusé calme, impénétrable, et son juge. Tour à tour, toutes les relations qu'avait eues Landru avec ses victimes étaient passées au crible. Les sombres histoires dont il avait été l'acteur restaient mystérieuses, mais tous les gestes qu'il avait faits, tous les actes qu'il avait accomplis, démontés et remontés pièce par pièce comme les morceaux d'un jeu de patience, étaient l'objet de questions précises et serrées.

La tactique de Landru ne variait pas. Il ne répondait qu'aux questions sans importance ; jamais une parole qui fût susceptible de le compromettre dans la suite ne sortait de ses lèvres. Il serait fastidieux de refaire en détail l'histoire de cette lutte qui dura des mois et d'envisager chacune des affaires que nous connaissons déjà. Nous nous bornerons donc, pour donner une idée exacte de la manière de Landru, à reproduire l'un des interrogatoires qu'il subit au sujet d'une de ses victimes, M^{me} Collomb.

Cet interrogatoire se situe à la date du 8 novembre 1919, c'est-à-dire à une époque où Landru luttait déjà depuis plusieurs mois avec la justice.

— Maintenant, disait le juge, que vous avez été mis en présence d'un certain nombre de témoins, qui sont venus nous renseigner sur les relations que vous avez eues avec M^{me} Collomb, avez-vous des déclarations à faire, une justification à présenter ?

— Aucune, répondait Landru.

— Comment ! Ainsi vous ne contestez pas qu'il ait existé des projets matrimoniaux entre vous et M^{me} Collomb ?

— Je n'ai rien à dire à ce sujet.

— Vous avez affirmé dans votre premier interrogatoire que l'accusation qui pesait sur vous d'avoir assassiné cette femme était fautive : dans quelles conditions M^{me} Collomb vous a-t-elle donc quitté ?

— Je ne l'ai pas assassinée, c'est tout ce que j'ai à dire.

— Où M^{me} Collomb vous a-t-elle quitté, et quels projets avait-elle pu former ?

— Je n'ai pas à dire des choses qui ne me regardent pas.

— Vous pouvez cependant, sans dévoiler aucune espèce de secret, indiquer l'endroit où vous vous êtes séparé d'elle ?

— Je n'ai rien à faire connaître du tout.

— Comment se fait-il que l'on retrouve en votre possession du linge, des vêtements, des bijoux, un livre de messe, un certain nombre de photographies et même un fer à friser appartenant à M^{me} Collomb ?

— Probablement que tout cela m'a été laissé.

— Sous quel prétexte et dans quelles conditions ?

— Je n'ai pas à le faire connaître.

— Il est établi par l'enquête que vous vous êtes approprié le mobilier de M^{me} Collomb. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet ?

— Si j'ai eu ce mobilier, c'est d'une façon régulière, et à la connaissance de M^{me} Collomb.

— Voulez-vous dire par là que vous avez acheté à M^{me} Collomb son mobilier ?

— Je dis simplement — et Landru appuyait sur les syllabes en même temps qu'il souriait — que je l'ai eu d'une façon régulière.

— Qu'est devenu ce mobilier ?

— Je n'en sais rien. Puis il ajoutait d'un ton détaché :

— Il n'y avait pas grand chose.

— Ne l'avez-vous pas transporté 57, rue Valier, à Levallois, où vous aviez à ce moment un domicile ?

— Je ne peux pas vous le dire. Je ne m'en souviens pas.

— Enfin, — fait particulièrement étrange, — il a été retrouvé en votre possession des pièces d'identité, des certificats de travail, des souvenirs de famille appartenant à M^{me} Collomb. A quel titre les détenez-vous ?

— Je n'ai rien à dire.

— Il est absolument inadmissible que M^{me} Collomb vous ait confié son livret de mariage, son certificat de baptême, ses certificats de travail, toutes pièces d'une importance telle, à l'époque où se place sa disparition, qu'elle en avait un besoin constant, en raison des exigences de la période de guerre.

— Je ne réponds rien.

— Ainsi vous êtes bien décidé à ne vouloir fournir aucune espèce d'explication ni sur les relations que vous avez eues avec M^{me} Collomb ni sur le fait qu'on ait trouvé chez vous une partie de son linge, ses bijoux et tous ses souvenirs de famille ?

— Non.

L'interrogatoire continuait, ponctué à chaque demande de la même réponse négative. On abordait des faits plus précis et le juge demandait :

— Votre carnet prouve que vous êtes parti le 26 décembre 1916 pour Gambais avec M^{me} Collomb, dans des conditions particulièrement étranges. Vous prenez deux billets, l'un d'aller, l'autre d'aller et retour. Avez-vous une explication à présenter à ce point de vue ?

— Je crois me souvenir qu'à mon voyage du 24 décembre, je n'avais pas utilisé mon retour. Il m'a servi probablement à mon second voyage.

— Ainsi vous êtes revenu le 24 décembre sans faire usage de votre billet de retour. Tout à l'heure vous ne vous souveniez pas d'un voyage effectué à cette date.

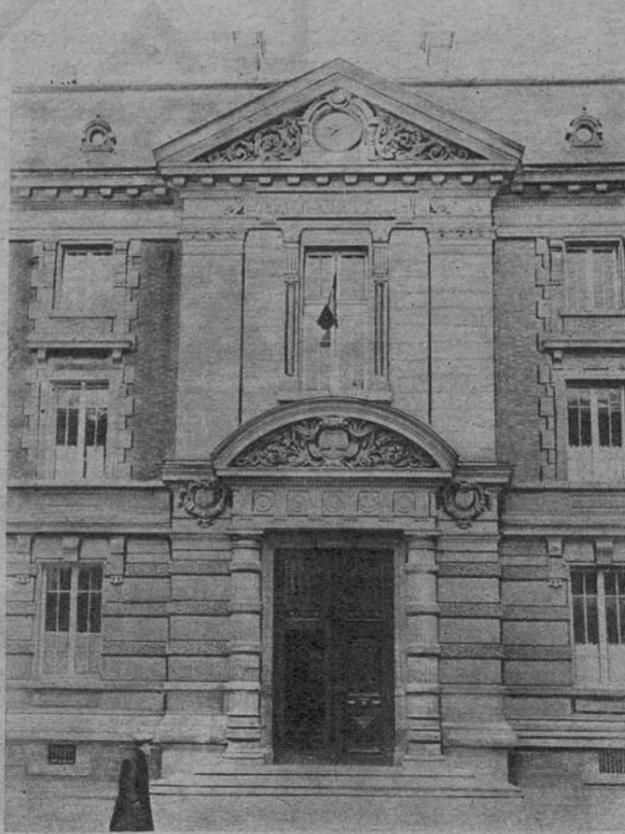
— En voyant mon carnet, je me rends compte en effet que j'ai voyagé le 24 décembre.

— Oui ou non, M^{me} Collomb est-elle allée à Gambais avec vous le 26 décembre ?

— Je n'en sais rien. Je ne puis être affirmatif. Mes souvenirs manquent de précision.

— Le 27 décembre, d'après votre carnet, vous passez une partie de la journée à Gambais. Vous déjeunez avec M^{me} Collomb et vous repartez avec des bagages dont vous mentionnez l'enregistrement. Que s'est-il donc passé dans cette journée du 27 décembre entre vous et M^{me} Collomb ?

— Je n'ai rien à dire à ce sujet.



L'entrée du Palais de justice de Versailles où eut lieu l'instruction de l'affaire Landru. (Wide World.)

— Pourquoi vous refusez-vous à nous fournir ce renseignement.

L'accusé ne répondait pas tout d'abord. Il semblait réfléchir, puis disait enfin :

— Cela ne regarde qu'elle et moi.

— M^{me} Collomb était donc à Gambais. Qu'était-elle devenue le 27 décembre au soir, alors que vous rentriez seul à Paris ?

— Elle a dû rentrer avec moi.

— M^{me} Collomb, qui était attendue à Paris ce jour-là et le lendemain, qui avait pris rendez-vous avec sa mère, n'a plus été vue à Paris depuis le 27 décembre, et les recherches les plus minutieuses faites pour la retrouver sont restées complètement infructueuses.

— Les recherches ont été faites là où elle n'était pas.

— Ainsi, vous refusez toujours de fournir des renseignements sur ce qu'a pu devenir M^{me} Collomb depuis le 26 décembre, date de son départ à Gambais avec vous ?

— Oui, car ceci ne regarde qu'elle et moi.

— Il existe sur votre carnet à la date du 27 décembre un chiffre 4, qui reste isolé sur une ligne et qui doit certainement avoir une signification.

— Je ne sais pas, je ne peux pas vous dire d'une façon précise.

— Ce chiffre serait donc insignifiant et sans aucune portée.

— Il est fort probable. Dans mes carnets, il y a beaucoup de chiffres comme cela.

Après cette lutte, qui avait duré une partie de l'après-midi, Landru sortait du cabinet du juge d'instruction aussi tranquille qu'il y était entré. On revoyait sa mince silhouette déambuler à

travers les couloirs du palais. Aucune trace d'une émotion quelconque n'apparaissait sur son visage fermé. Les mêmes assauts se renouvelaient dans les jours et les semaines suivants.

Il s'agissait alors d'autres victimes. Landru devenait de moins en moins prolixe dans ses réponses. Il semblait qu'il trouvât l'insistance de son juge de fort mauvais goût. Il se bornait alors à répondre le plus souvent :

— Je n'ai rien à dire.

Les jours s'ajoutaient aux jours, les semaines aux semaines, les mois aux mois.

Enfin, en août 1920, le juge procédait à l'interrogatoire définitif de l'inculpé. Mais en vain rassemblait-il en un faisceau compact et impressionnant toutes les charges qui avaient été en s'accumulant contre Landru depuis le jour de son arrestation. En vain lui démontrait-il d'une manière irréfutable que son système de défense n'en était pas un. L'accusé ne prenait même plus la peine de répondre.

Le juge abordait enfin la question des expertises et disait :

— Les cendres recueillies chez vous ont été criblées. On y a trouvé quatre kilos cent soixante grammes de débris d'os calcinés. Plus de quinze cents grammes de ces os ont appartenu à des corps humains, neuf cent quatre vingt-seize grammes ont constitué des crânes. Tous ces os ont subi plusieurs calcinations, ont éclaté sous l'action directe du feu, ou ont été volontairement fragmentés à coups de coutelet.

« Les experts ont établi : 1° que ces ossements humains provenaient indiscutablement de trois crânes, six mains et cinq pieds, et ont ajouté qu'il leur paraissait évident qu'il existait en outre des débris d'un quatrième cadavre. 2° Que les quarante-sept dents ou fragments de dents soumis à leur examen avaient nettement une origine humaine.

« Les résultats d'une expertise très étudiée permettent en outre d'affirmer que la cuisinière de la villa Tric pouvait, malgré ses modestes dimensions, permettre l'incinération de cadavres. Avec une quantité de charbon infime, — deux kilos environ, — une tête de mouton d'un poids d'un kilo cent cinquante grammes a été entièrement calcinée en trois quarts d'heure. Cette expérience a été complétée par l'incinération d'un gigot de mouton de deux kilos cinq cents, qui a été complètement calciné en une heure dix minutes, sans qu'il eût été nécessaire d'ajouter du charbon à celui qui avait été mis primitivement, la chair ayant fonctionné comme combustible. Nous vous communiquons les rapports d'expertise que nous venons de résumer succinctement.

« Avez-vous des déclarations à présenter ?

Landru se décidait enfin à sortir d'un silence qu'il gardait depuis de longs jours et répondait :

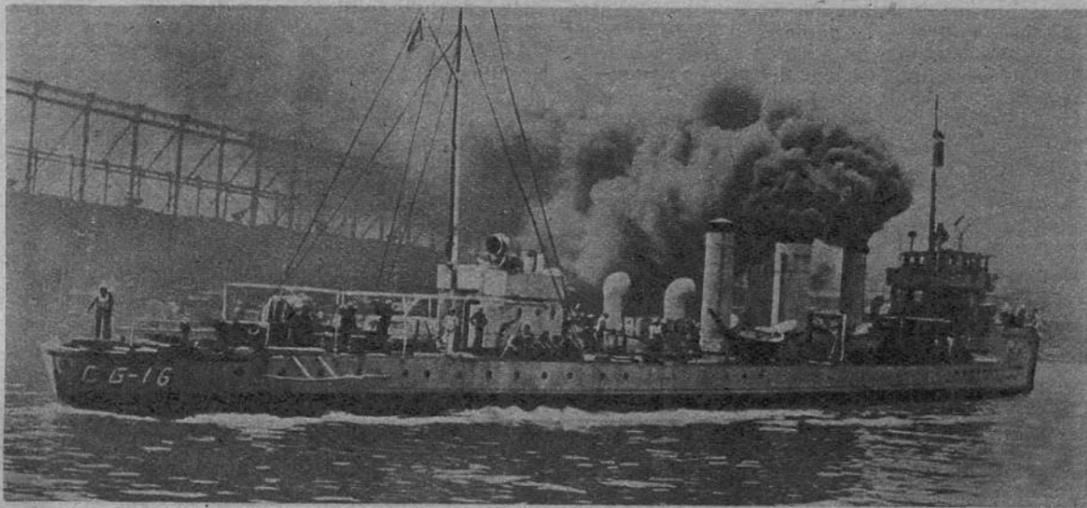
— Je désire prendre communication des rapports d'expertise de façon plus complète que je ne puis le faire aujourd'hui. Je demande, d'accord avec mon défenseur, à comparaître demain à votre cabinet, pour les lire. Je vous déposerai ultérieurement une note, dans laquelle je consignerai toutes observations que je croirai devoir faire.

Ayant dit, il retombait dans le silence dont il semblait s'être fait une règle. Enfin, l'instruction se termina. Landru était toujours aussi guilleret et aussi frais. Il n'y avait que son juge qui fût sur les dents. Ce fut avec un soupir de satisfaction que celui-ci accueillit son dessaisissement. Quant à l'inculpé, il ne changea rien à sa manière de faire. Il attendait le grand jour de l'audience avec la même insouciance goguenarde qu'il avait montrée jusqu'alors.

(A suivre.)

JEAN FABER.

Un des navires patrouilleurs qui donnent la chasse aux bootleggers dans les eaux américaines



On sait la lutte âpre et violente engagée aux États-Unis entre la douane et les contrebandiers d'alcool. De part et d'autre, on dispose de moyens de défense très puissants. Les bootleggers font preuve d'une grande audace, forçant souvent le blocus serré des douaniers. La lutte se poursuit, sans merci. Pour que force reste à la loi, les États-Unis ne ménagent pas leurs efforts ou la dépense. C'est ainsi qu'ils ont frété des navires de

guerre spéciaux pour la chasse aux délinquants en pleine mer.

La photo ci-contre montre le patrouilleur, vaisseau armé, poursuivant un bateau à vapeur suspecté de transporter une cargaison de spiritueux. C'est une chasse mouvementée qui commence. Les agents de la prohibition ne sont pas toujours les plus forts. Les bootleggers usent de stratagèmes inouis pour dépister les poursuivants.

Nous commencerons dans le prochain Numéro

“ Je sors de la Santé ”

Reportage sensationnel

PAR

Maurice CORIEM

qu'une récente enquête sur *Les Bagnards de Paris* a classé parmi les meilleurs journalistes de ce temps. *Police-Magazine* vous fera pénétrer à la Santé et vous révélera avec talent tous les dessous de cette fameuse prison.

Vous saurez, grâce à lui, comment vivent dans leur cellule Baron, le condamné à mort, Oustric, le financier, Maizandean, Pacqueman, et bien d'autres prisonniers encore.

“ JE SORS DE LA SANTÉ ”

constituera le document le plus rigoureusement exact qui ait jamais été publié sur le grand établissement pénitentiaire de la capitale.

“ JE SORS DE LA SANTÉ ”

sera illustré par de remarquables photographies, prises spécialement pour

POLICE-MAGAZINE

Bloc-Notes de la Semaine



Une cantatrice russe, Liuba Nikitina, reprochant à M. Pène, commissaire du faubourg Montmartre, de ne pas être intervenu, avec succès, dans un différend qu'elle avait avec un hôtelier, a tiré un coup de revolver sur le magistrat. Fort heureusement, il n'a pas été atteint. On la voit ici sortant du commissariat. (Rap.)



Ernst Hennig, député communiste allemand qui a été assassiné à Hambourg tout récemment par trois nationaux-socialistes. Les criminels ont été arrêtés. (W. W.)



A Berlin a eu lieu une importante manifestation des Casques d'acier. Ces derniers, au nombre de 15 000, ont envahi le Lustgarten en ordre de bataille, pour réclamer la dissolution du Landtag prussien. La police a dû charger à plusieurs reprises pour rétablir l'ordre. (R.)



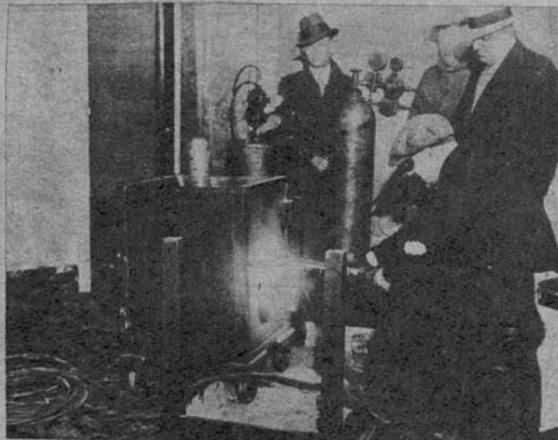
Se décidera-t-on à nous révéler la vérité sur « l'affaire Jeannette Mac Donald »? Nous dira-t-on si la vedette de cinéma américaine est dans une clinique de Turin, grièvement blessée, ou si elle a succombé à un attentat?



Une révolte a éclaté dans la prison américaine de Joliet. Aspect du réfectoire, après l'incendie du réfectoire par les mutins. (I. N.)



Jacques Vilkoff (43 ans) accusé de s'être introduit à Bellange, près de Morhange, chez une dame de 50 ans qu'il a violée. (E. G.)



A Cicero (Illinois), la police américaine a perquisitionné dans un club dirigé par Ralph Capone, frère d'Al. Capone, de Chicago, tout paraissant démontrer que ce dernier avait de gros intérêts dans l'entreprise. Le coffre-fort a dû être ouvert à l'aide d'un chalumeau. (I. N.)



Mlle Hanau a été condamnée à deux ans de prison. Voici la financière quittant la salle d'audiences, le jour où le tribunal lui refusa la contre-expertise qu'elle et son avocat demandaient. (Rol.)



La reprise de l'Affaire Dreyfus à l'Ambigu a été marquée par de violents incidents. Aux abords du théâtre, plusieurs bagarres se produisirent, et les agents eurent fort à faire pour rétablir l'ordre. (Rap.)



Le jury de la Seine a fait preuve d'une sévérité exemplaire en condamnant à 20 ans de travaux forcés George Hodot, qui avait tué son ex-amant. (R.)



De sanglants combats de rue ont à nouveau troublé les quartiers universitaires de Madrid. Devant la Faculté de médecine, la police a dispersé brutalement la foule qui stationnait: 1 mort, 20 blessés. (K.)



A Philadelphie, M^{me} Elisabeth Kane, mère de neuf enfants, a porté plainte contre trois officiers de police, qui, pénétrant dans sa maison, sous prétexte de saisir de l'alcool, l'ont frappée à coups de poing et de pied. Voici M^{me} Kane entourée de ses enfants. (I. N.)



La police de Douai, plus avancée que celle de Paris, est munie d'un bâton spécial lumineux qui permet aux agents de mieux arrêter les autos la nuit. (K.)



Betty Cook, témoin important dans le mystérieux assassinat du reporter Jack Lingle, à Chicago, dont on reparle. (I. N.)



Miss Hella Wendel (78 ans) se claustrait volontairement depuis de longues années dans son appartement de New-York. Elle était millionnaire et vient de mourir. La foule se pressant au cimetière lors de ses obsèques. (I. N.)



En attendant de résoudre sérieusement le problème très complexe de la circulation, M. Jean Chiappe, préfet de police, a décidé de doter les agents d'un casque d'été. (K.)

LES MYSTÈRES

VII

Et pour terminer, voici ceux que le jeu a rejetés après les avoir ruinés, comme la mer rejette les cadavres. Voici les épaves.

Selon leurs différents caractères, les joueurs ne réagissent pas de la même manière en face du malheur qui les frappe. Les uns, et c'est le plus petit nombre, car cela suppose une belle dose d'énergie et une force de caractère peu commune, sont les résignés. Ils n'ont plus rien à tenter ici. Que vont-ils faire? Se tuer? Non. Voler? non. Continuer à déchoir? Non. Alors puisqu'il leur faut recommencer une nouvelle vie, laquelle choisiront-ils?

Un certain nombre, pour s'astreindre à une discipline qui leur permettra de ne plus commettre de sottises, s'en vont en des communautés où l'énergie des chefs remplacera la leur. C'est ainsi que la Légion étrangère et le couvent héritent tous les ans d'un certain contingent de désenchantés de Monte-Carlo. Avec la passive obéissance que l'on y impose, les rudes travaux que vous devez accomplir tous les jours, on a tôt fait de vous changer un homme, de lui faire oublier les fastes de la Riviera et les folies du passé.

Pour prendre cette décision, dans une voie ou dans une autre, les remèdes sont à portée de la main. Depuis la loi de séparation, la Principauté abrite quelques couvents. Le « décafé » y trouvera de bons conseils et des guides éclairés qui lui donneront une adresse utile où il pourra entrer comme novice dans un ordre convenant plus exactement à ses qualités et ses goûts personnels.

Quant à la Légion étrangère, à 20 kilomètres de là, le bureau de recrutement de Nice enrôlera sans difficulté, sans enquête, après une simple visite médicale, le volontaire qui s'en ira porter pour cinq ans le sac sous le soleil colonial. Ce brusque changement de vie, sans transition aucune, achèvera d'arracher le malheureux aux affres d'où il sort. Ceux qui prennent cette décision sont les enfants chéris de l'Administration : songez donc, ils ont donné jusqu'à leur dernier centime et ils s'en vont sans rien réclamer, sans réclamation aucune ; mais tous ne sont pas ainsi.

Parmi les résignés à leur sort, il y a ceux qui désirent retourner chez eux, et qui, n'en ayant plus les moyens, car certains viennent de fort loin, vont demander à la direction de se charger de ce soin. On se préoccupe immédiatement de savoir s'ils ont fait des pertes assez importantes pour justifier une mesure de ce genre, et lorsque l'on s'est bien assuré que l'on peut faire ce dernier geste en leur faveur, on leur remet un billet de chemin de fer pour leur pays d'origine, avec une petite somme pour leurs menus frais de route. Après avoir reçu l'avis solennel que désormais, même s'ils redevenaient fort riches, l'entrée de la maison leur est interdite à tout jamais, on les remet à un inspecteur, qui les embarque en wagon. Cette mesure porte le nom de « viatique ». Par surcroît, s'ils résidaient dans la Principauté, on leur permet de retirer leurs bagages, car le Casino se chargera de régler leur note, jamais très élevée ; on ne fait guère un crédit dépassant une semaine. S'ils demeurent à l'extérieur, l'Administration n'entre pas dans ces détails et, ne pouvant régler leurs notes, ils se verront contraints d'abandonner leurs bagages aux hôteliers.

Avec cette catégorie de résignés, le Casino se trouve obligé de déboursier un peu d'argent, mais ceci n'est rien à côté des gens ruinés, qui forment la catégorie des désespérés. Avec ceux-là, on a tout à redouter.

Dès qu'un gros joueur se trouve avoir beaucoup perdu et qu'apparemment il donne des signes de grande désespérance, les inspecteurs de la maison le surveillent de près, de manière à éviter l'exécution de la résolution fatale dans les salons. Cependant, si, sortant son revolver, il se fait sauter la cervelle à la table même, que croyez-vous que penseront les voisins immédiats ? Rien.

Et j'écris ceci sans crainte d'être contredit. Vous allez me comprendre. A ce moment, la roulette tourne, en dépit de la secousse que vous a produite cette proche détonation, et la chute du corps à vos côtés, vous ne pouvez pas oublier que, selon que la rouge ou la noire sortira, vous aurez gagné ou perdu. Ceci retient votre attention au moins autant que cela, et comme la rapidité des inspecteurs à retirer le corps de la table est très grande, lorsque vous aurez ramassé votre bénéfice, et qu'ayant mis à nouveau vous pourrez penser à votre malencontreux voisin, il n'y sera plus. S'il n'y a pas de taches de sang sur le tapis ou sur la chaise, un autre joueur aura pris sa place simplement.

La partie continuera, vous gagnerez ou vous perdrez à nouveau, et c'est le soir seulement que, rentré chez vous, vous repenserez à votre défunt voisin. Le suicide par empoisonnement, étant encore plus

Voir « Police-Magazine » nos 13, 14, 15, 16, 17 et 18.



discret, mais non moins fréquent, passera encore plus inaperçu.

De toutes façons, le cadavre sera porté sur une chaise par deux inspecteurs, à la manière dont on emmène quelqu'un qui a une syncope, ou le conduira dans le cabinet médical, où le docteur de service constatera le décès, cependant que les inspecteurs s'assureront de son identité et commenceront l'enquête, afin de savoir quelle est la conduite à tenir vis-à-vis de la famille. Le corps demeurera dans le cabinet médical jusqu'au lendemain matin, à neuf heures.

C'est très ennuyeux pour l'administration d'être obligée de sortir ce cadavre du Casino. Monte-Carlo étant une ville qui a à la fois une vie nocturne et diurne, on est certain de rencontrer des passants à n'importe quelle heure ; et voir passer un cercueil n'a rien de réjouissant pour la réclame de la maison. Aussi, a-t-on trouvé un moyen extrêmement original pour amener le cadavre au dépositaire.

On le fait dans un grand piano à queue factice, où un corps peut facilement trouver place, et qui n'étonne pas les promeneurs habitués, en raison des concerts que l'on donne souvent sur les terrasses, à voir véhiculer des pupitres et des instruments de musique. Le piano est amené par un monte-charge jusqu'au cabinet médical, on place dedans son macabre contenu, on le redescend, puis une voiture l'emporte

au dépositaire, où on le laissera quelques jours, en attendant d'avoir statué sur ce qu'il y a lieu de faire.

Mais, je le répète, en raison de l'étroite surveillance dont on entoure les joueurs malheureux, les suicides à la table sont fort rares. Certains se produisent dans les salons, dans un endroit un peu écarté. Les désespérés sont au contraire bien plus nombreux au dehors.

Les uns se jettent à la mer, les autres sur la voie du chemin de fer qui ceinture le bas de la Principauté. On a même mis en un certain endroit une barrière et un garde en permanence pour éviter les trop nombreux suicides qui s'y produisaient.

Pour les corps qui sont à la mer, on les y laisse. De ceux-là au moins, on n'a pas à s'occuper : les poissons et les rochers sur lesquels ils viennent se briser se chargeront bien du rôle de fossoyeur. Si un courant les amène sur une grève quelconque, l'examen du médecin-légiste de l'endroit, prouvant qu'il y a eu mort par immersion, sans violence, on conclut, ce qui est normal, à la noyade ou au suicide. Pour ceux qui se sont jetés sur la voie, on rassemble les morceaux au dépositaire.

Ce qui est le plus ennuyeux, ce sont les corps qui se trouvent au dépositaire. On se préoccupe de savoir si ces morts ont de la famille, ou des intimes avec lesquels ils entretenaient des relations suivies, ce qui

est facile à établir avec la correspondance que l'on retrouve, soit sur eux, soit à leur domicile. On le note, puis on les enterme dans un champ qui touche au cimetière et dont les tombes ne décèlent aucun nom, mais des numéros. Il existe à la direction une registre où ces numéros portent en face l'identité de leurs funèbres locataires. Le temps passe...

Si, au bout de trois mois, la famille ne s'est pas occupée de la disparition de ce désespéré, il y a toutes raisons de croire qu'elle ne s'en occupera jamais plus. Parfois, le désespéré étant venu en cachette tenter la fortune à Monte-Carlo, ses proches, en dépit de leurs efforts, ne pourront jamais songer à venir le rechercher là. Si la famille réclame le corps, il est à sa disposition. Que voulez-vous que les parents fassent contre l'Administration? Après tout, elle n'est que moralement responsable du fait accompli et, au surplus, est chez elle. Si elle n'était pas chez elle, dans ce petit État indépendant, les formalités d'état civil en usage partout compliqueraient singulièrement ces enterrements.

Voici maintenant une variété de gens ruinés. Ce sont ceux qui n'ont pas eu l'énergie de recommencer ailleurs une vie nouvelle, et qui, malgré tout, n'ont pas eu le courage de s'appliquer un canon de revolver contre la tempe ou de se jeter dans les flots. Je ne parle pas de ceux qui deviennent fous à la table même, se livrant à des excentricités ou à une rage subite quelconque.

Pour ces cas, extrêmement rares, la police est là, vigilante, et le possédé sera conduit plus ou moins brutalement au cabinet médical, où une camisole de force bien appliquée et une claustration de vingt-quatre heures le prépareront aux douceurs de la vie de cabanon à laquelle il est destiné, et où on le conduira sans trop attendre.

Tout est prêt pour les cas même les plus rares, car, ici, l'Administration est convaincue de cet adage : « Administrer c'est prévoir ».

Ceux vers lesquels je veux me tourner maintenant, c'est vers les demi-fous. Pas dangereux, ils sont plutôt des maniaques et, ayant tout perdu, ils continuent à hanter les salons, où ils n'ont que faire, puisqu'ils n'ont plus les moyens de s'adonner à leur passion favorite. Ils sont là désœuvrés, et errant comme des fantômes qui reviennent dans les lieux où s'écoula la partie la plus importante de leur vie. La maison les supporte le moins longtemps possible et saisit la première occasion de les faire partir.

Ils vivent entre eux, se racontant des histoires de jeu interminables, du temps où ils avaient encore la possibilité de s'approcher de la table, se narrant des aventures imaginées de toutes pièces, car elles n'ont jamais existé que dans leur cervelle, mais à force de les raconter, ils y croient, et ils se rendent le mutuel service de s'écouter les uns les autres à tour de rôle.

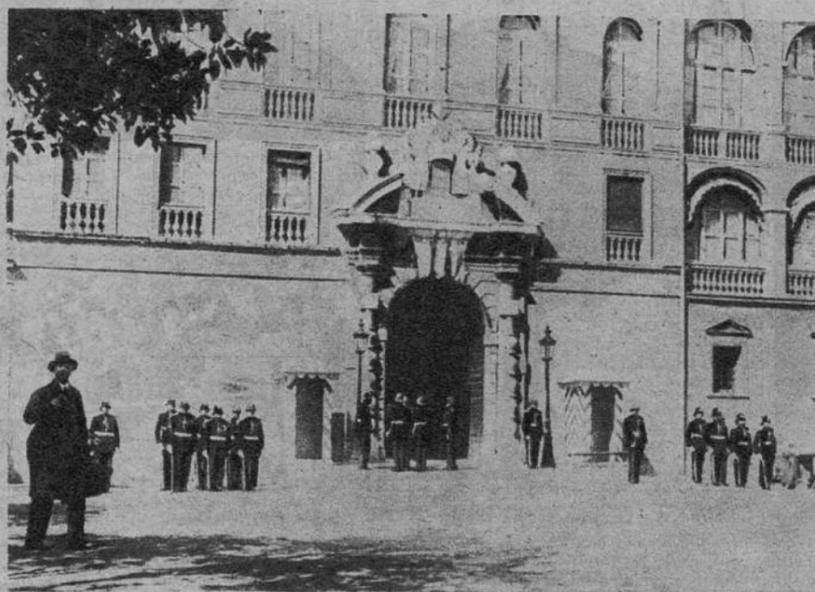
Ces parlottes se passent de préférence sur un banc qui se trouve près de l'entrée des salons, et auquel on a donné le nom bien juste de « banc de décafé ». On y entend les mêmes redondances tous les jours, et on y aperçoit régulièrement des gens qui ne se rendent pas compte que les années passent, que les modes changent et qu'avec leurs mêmes vêtements parfaitement entretenus depuis des années (les femmes surtout), ils font figure de personnages que l'on aurait pris dans la vitrine d'un musée du costume.

Mais, direz-vous, de quoi vivent ces gens-là? De menus méfaits, et surtout, ce sont les privations qui leur permettent de demeurer là.

Leurs menus méfaits sont très simples ; il y a une pièce ramassée par-ci, une par-là, un système vendu à un joueur novice, un jeton qu'emandé à droite ou à gauche à un joueur heureux, que celui-ci ne refuse pas de temps à autre. Il y a aussi la vente des chaises. Ces gens venant de bonne heure dans les salons trouvent toujours des places assises autour des tables, où ils s'installent en suivant la partie, mais sans y prendre part. Ils font nombre dès le matin, ce qui, je l'ai dit, intéresse le Casino. Quand la foule arrive, les joueurs qui sont fatigués de rester debout cherchent une chaise, un des décaféés offrira la sienne contre un jeton. L'autre acceptera toujours, car le joueur n'est pas ménager de son argent, lorsque les débours sont peu importants.

Alors, quittant la table, le décafé ira prendre place à son fameux banc, qui est son lieu d'élection, où il est avec des gens de sa sorte, qui le comprennent et qu'il comprend. La plupart sont des êtres parfaitement calmes, mais il y a toujours parmi eux quelques exaltés, dont le thème perpétuel est le suivant :

— Un jour, j'ai gagné plus d'un million à la table, pensez si j'ai été repéré. J'avais pensé m'en aller avec cette somme, mais voilà ! Le Casino, avec toutes ses combinaisons, a bien trouvé le moyen de me faire revenir. Comme on m'avait signalé, il suffisait que je m'approche d'une table



La relève de la garde privée du prince, place du Palais de Monaco. (Wide World.)

pour que le croupier, prévenu, lance la bille de telle manière que je ne puisse jamais m'en sortir. Ils m'ont eu, mais c'est bien pour cela qu'ils me laissent demeurer ici sans jouer, sinon il y a longtemps qu'ils m'auraient mis dehors.

Ah ! ces pauvres croupiers auxquels les joueurs réservent tous leurs sourires, ils sont maintenant chargés de tous les péchés d'Israël ! Il y a cette fameuse « main » qu'on leur prête, dont on attend la fortune, et qui, paraît-il, est la cause de toutes ces épaves que vous rencontrez.

Il y a les détraqués mystiques, ceux que je nomme les fétichistes. Ayant perdu toute notion de raison, ils s'apparentent farouchement avec les nègres du centre de l'Afrique, parce que, comme eux, ils ont mis tous leurs espoirs en des objets ridicules, qui leur tiennent lieu d'énergie



La situation géographique de Monte-Carlo est exceptionnelle : face à la mer, la ville et ses palais sont baignés de soleil. (Wide World.)



Les hivernants de Monte-Carlo sont toujours prêts à faire la charité ou à se laisser épitoyer par un infirme qui les sollicite. Il y a là une superstition d'un genre bien connu chez les joueurs. (Wide World.)

d'intelligence, voire même de système. Les plus courants sont, bien entendu, les chiffres fatidiques en métal précieusement, les médailles religieuses, et j'ai vu de mes yeux vu l'un d'eux avoir dans son portefeuille, soigneusement plié comme un talisman précieux, un mouchoir avec un peu de sang. Il m'a dit l'avoir trempé dans le sang d'un malheureux qui s'était revolverisé à ses côtés. C'est répugnant, mais pas davantage, après tout, que la traditionnelle corde de pendu.

Enfin, parmi les épaves, il y a ceux qui, ayant perdu la très forte somme (avant la guerre, il fallait plusieurs centaines de

mille francs pour cela, je suppose que maintenant cela doit être plus cher), touchent une rente du Casino. Vous n'en verrez jamais, car le séjour de la Principauté leur est absolument interdit. Ils séjournent aux environs, grignotant des rentes, modestes mais viagères, que l'Administration leur a allouées.

Pour terminer, j'ai réservé, ce qui est à mon sens le plus répugnant de ce que vous avez pu voir en ma compagnie : ce sont les pilliers d'épaves.

Je nomme ainsi les gens qui, aux aguets dans les salons, attendent pour le détromper, il n'y a pas d'autres mots possibles,

étant donné la manière dont ils opèrent, l'épave qui se débat encore contre un sort qui lui est contraire.

Celui qui vient à la salle de jeu a, outre l'argent liquide contenu dans son portefeuille, des bijoux, des fourrures, souvent une auto à la porte. Lorsqu'il a perdu tout le numéraire, il regrette de ne pouvoir pousser sur le tapis les derniers vestiges de son ancienne fortune. Seulement, comme l'argent seul se trouve avoir cours, il lui faut absolument changer, et le plus rapidement possible, ces objets de valeur contre des espèces sonnantes et trébuchantes. Elles iront à leur tour se muer en jetons pour finir très vraisemblablement dans les coffres du Casino, qui aura englouti ainsi : argent, bijoux, fourrures, tout y aura passé. Tel est son désir. Qu'à cela ne tienne, il sera satisfait immédiatement. Les pilliers d'épaves sont à l'affût dans un coin, attendant tranquillement leurs proies, que les croupiers ou les inspecteurs leur indiquent moyennant une honnête rétribution.

Ces commerçants jouissent de l'autorisation de la Direction pour exercer leur trafic dans la salle même. En échange de quels services ou de quelles rétributions ? Nul ne pourra le savoir, car ils n'ont pas pour principe de mettre les autres au courant de leurs propres affaires. Ils sont, eux aussi, les auxiliaires de la maison, des gens grâce auxquels celle-ci suce jusqu'au sang tout ce que les joueurs possèdent, et elle peut, grâce à eux, ne rejeter que des cadavres exsangues.

— Avez-vous des bijoux ? des fourrures ? Pas besoin de sortir du Casino, d'abandonner l'atmosphère un seul instant, le pillier d'épaves vous emmènera dans un coin des salons. Il examinera à la loupe la pierre précieuse que vous lui tendez, lui trouvera des quantités de défauts imprévus, et l'estimera au-dessous de 50 p. 100 de sa valeur marchande.

Devant vos récriminations, il vous dira :

— C'est bien, d'ailleurs j'aime autant ne pas vous l'acheter ferme, je ferais sans doute une mauvaise affaire. Je vais vous prêter dessus, à raison de 10 p. 100 par mois : lorsque vous aurez l'argent nécessaire, vous n'aurez qu'à me faire signe, je suis toujours dans les salons, vous me paierez capital et intérêts, et je vous rendrai votre pierre.

De la sorte, il ne vous avance plus que le 40 p. 100 ; mais comme avec cet argent vous allez continuer à jouer, donc à gagner, ceci est votre formelle conviction, vous vous montrez moins exigeant pour l'évaluation, car vous pensez aller retirer le tout dans trois ou quatre jours au plus, lorsque vous vous serez refait. Quant à lui, il est fermement convaincu, et il a l'expérience pour cela, qu'il ne vous reverra jamais, et qu'à 40 p. 100 de leurs valeurs, il aura vos bijoux, vos autos et vos fourrures.

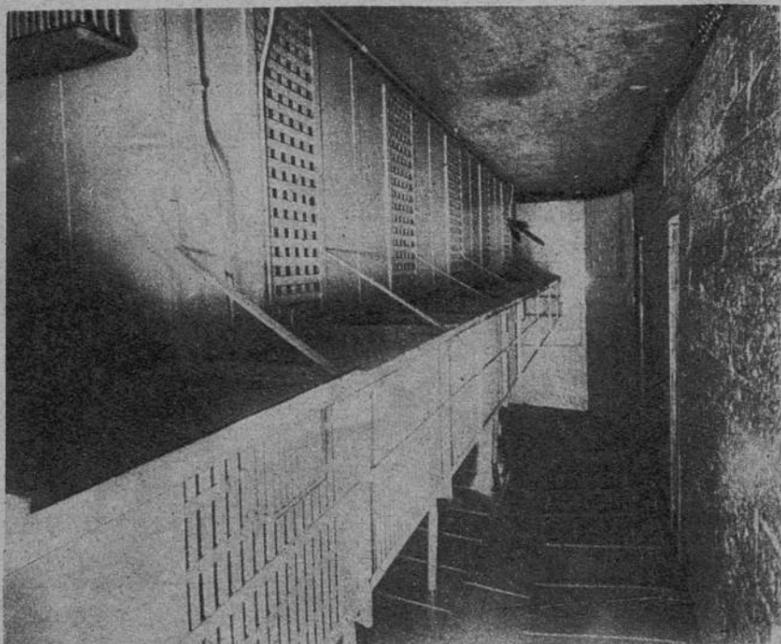
Quant à croire les personnes qui vous disent qu'à Monte-Carlo on peut faire des affaires en achetant des choses de valeur aux décaqués, c'est pure imagination. Si vous alliez là-bas dans ce but, vous vous heurteriez aux professionnels de ce sport, associés aux employés de la maison, protégés par elle, ayant une expérience que vous ne possédez pas, et qui riraient bien fort de la candide concurrence que vous pensez leur créer.

Nous voilà aux termes de ces révélations sur Monte-Carlo. Je laisse retomber le voile que j'avais un instant soulevé pour vous, car je n'ai plus rien à ajouter, et cependant je devine que vous attendez une conclusion.

Il y a une conclusion à ce que vous venez de lire, c'est certain, mais ce n'est pas à moi de vous la donner, car si vous êtes sain de corps et d'esprit, vous saurez bien la tirer vous-même sans qu'il soit nécessaire de vous guider.

FIN
BERKEL

UNE GEÔLE QUI DEVIENT UN ENDROIT HISTORIQUE



En 1899, on arrêtait et condamnait à quinze ans de prison, aux États-Unis, un employé de banque du nom de William Sydney, dans les comptes duquel on avait découvert de nombreuses irrégularités.

William Sydney fut enfermé dans la prison d'État de l'Ohio, à Columbus. Quelque temps plus tard, un éditeur publiait un livre de contes et nouvelles, signé O. Henry, livre qui eut immédiate-

ment un succès retentissant. Il était gai, un peu à la manière de Mark Twain, mais sans les extravagances qui firent la réputation de ce dernier.

O. Henry fit rapidement fortune. Du moins, on pouvait hasarder cette hypothèse d'après le chiffre des tirages de son livre, qui fut suivi d'autres œuvres.

On chercha qui était cet écrivain talentueux. On trouva : C'était William Sydney qui passait ainsi son temps en cellule !...

La rumeur publique demanda son élargissement. Mais la loi est la loi ! William Sydney, alias O. Henry, devait accomplir sa peine jusqu'au bout.

Toutefois, on y apporta certains adoucissements. C'est ainsi qu'il passa ses derniers mois d'incarcération dans une cellule plus confortable, à la Travis County Jail.

Quand il en sortit, ses livres aidant, c'était un homme célèbre.

La preuve?... Il est question de classer la prison de Travis comme monument historique et d'apposer une plaque commémorative dans la cellule occupée par l'écrivain, cellule indiquée sur notre photographie par une flèche.

De plus, la prison serait désaffectée, d'après un vaste projet, et deviendrait la « O. Henry Memorial Library », c'est-à-dire la Bibliothèque à la mémoire de O. Henry.

Les Américains ne font pas les choses à moitié quand ils s'y mettent.

Une curieuse sentence

Après de longues recherches, les autorités de Varsovie ont fini par arrêter un chef de bande, nommé Anthony Rys, ainsi que ses complices. Ce dernier n'est pas précisément un jeune homme. Il est âgé de soixante ans, mais il a fort bon pied, et non moins bon œil.

Il commandait à plus de trente bandits qui terrorisaient les environs de Vilna et toute la Pologne, depuis plusieurs années.

Le tribunal a fait une généreuse distribution d'années de prison, à savoir : pour les trente bandits, un total de 670 années de cellule. A noter que parmi ces trente personnes se trouvent plusieurs femmes, fort jolies, qui servaient d'appât, en quelque sorte, pour attirer les riches victimes sur lesquelles le chef avait jeté son dévolu.

Anthony Rys a été condamné à quarante-trois ans de prison. Il aura donc cent trois ans — s'il vit encore — lorsqu'il en sortira.

Mais il ne pourra jouir de son reste... Car aussitôt remis en liberté, il subira une seconde peine, définitive, celle-là : la pendaison !

Quant au principal lieutenant du chef, la sentence est encore plus curieuse : Peter Szalkiewicz a été condamné à la détention perpétuelle ! vous avez bien lu : pour la vie.

Et quand il sortira de prison, lui aussi sera pendu !

Alors?... On pendra son cadavre...

Chez les Romanichels

Certaines nuits, la police effectue dans un secteur déterminé de Paris des opérations. On épure la capitale selon la méthode Chiappe en procédant par petites offensives renouvelées et inopinées contre la pègre.

C'est la raffe ! La raffe, jadis chantée par Bruant. A vrai dire, elle a perdu de son caractère. Ce n'est plus l'ample filet se déployant soudain et enveloppant dans ses mailles tous les individus d'un quartier, en vagabondage



On cherche à se rendre compte si le passant étendu sur un banc n'est pas un faux miséreux. (Rol.)

dans les rues après minuit. Il s'agit plutôt aujourd'hui d'une série de petites souricières au moyen desquelles on filtre le « gibier ».

Il y a des raffles pittoresques. Celles que l'on entreprend de temps à autre chez les romanichels, les « rabouins », qui ne manquent pas de caractère.

L'inspecteur principal de la voie publique Leroy, spécialiste de ces coups de main, nous a conté en termes imagés quelles en étaient les phases. Recueillons ces impressions :

Quatre heures du matin... Le noctambule attardé ou l'ouvrier matinal qui passerait devant le 36 du quai des Orfèvres verrait stationner deux grands camions automobiles. Soudain, une petite troupe alerte saute dans les voitures : des ronronnements de moteurs, l'ordre de route donné aux chauffeurs, et les véhicules démarrent ; ce sont les inspecteurs du service de la voie publique qui, sous la direction de leur inspecteur principal, vont opérer une raffe.

Dans la nuit noire, le convoi file et gagne rapidement la périphérie, et voici qu'estompées par la pénombre d'une aube douteuse, les fortifications, qui ne seront bientôt plus qu'un souvenir, révèlent leur décor lugubre. C'est là. A un point convenu, les camions s'arrêtent sans bruit ; les inspecteurs mettent pied à terre ; il s'agit d'opérer une descente dans les roulottes de « romanichels » qui ont élu domicile dans cette zone vague.

En un clin d'œil, les roulottes sont entourées. Mais, déjà, les « rabouins » sont réveillés, car les chiens qui veillent sous leurs voitures, gardiens vigilants, ont donné l'alerte. Les poings heurtent les portes des voitures :

— Qu'est-ce qui c'est (sic) ?

— Ouvrez ! Police...

— Ah ! oui, la police. Vous voulez les papiers ?

Allons, donnez les papiers à ces messieurs. Immédiatement, dans toutes les roulottes, c'est une bousculade, un remue-ménage indescriptible.

C'est qu'en effet ces roulottes, comme on le devine, ne sont pas seulement habitées par de braves romanichels ; elles servent fréquemment de refuge à des hôtes inquiétants : interdits de séjour, déserteurs, voleurs de chevaux, pilliers de magasins. A certains d'entre eux, cette visite inopinée cause une inquiétude bien compréhensible.

Mais déjà les inspecteurs évoluent au milieu de cette tourbe se sont mis au travail.

On procède avec méthode. Il importe que personne n'échappe.

Les imprécations des « Rabouins »

Les romanichels sont des roublards, et il faut ruser avec eux. Par exemple, cette femme qui est recherchée pour un délit va essayer de donner le change ; sans dire un mot, elle a tôt fait de saisir au hasard, dans la marmaille qui grouille, un nourrisson qui ne lui appartient pas et elle refuse de venir, sous prétexte qu'elle allaite. Ou bien encore, elle feindra d'être malade, et alors quelles lamentations, quels gestes, quelle mimique !

De moins avertis pourraient se laisser prendre à ces simagrées ; mais l'heure n'est pas à l'apitoiement et, malgré les jérémiades, et même les insultes, on emmène la « rabouine » pseudo-mère de famille ou malade opportune.



Souvent les agents sont obligés de se mettre à plusieurs pour contraindre un récalcitrant à les suivre. (Rol.)

les rabouins maintenus en état d'arrestation font entendre un concert de jurons et de cris de malédiction.

Une romanichelle, une interdite de séjour, qui semble prendre son parti de la mésaventure, s'adresse aux inspecteurs :

— Qui est-ce qui me donne une cigarette ?

On lui en jette une.

Alors, alerte, la « rabouine » saute sur une table et, oubliant le lieu où elle se trouve, en proie à l'atavique nostalgie du rythme des danses, exécute une java effrénée.

Pendant cet intermède, les opérations de filtrage se terminent. Au tableau : cinq interdits de séjour, six femmes objets de jugements, trois déserteurs, un évadé du bagné.

— Bonne journée ! dit le « principal ».

Alors une vieille « rabouine » à la face de sorcière, qui l'a entendu, se dresse et lui crie en dardant des yeux mauvais :

— Ça t'portera pas chance...

Dans huit jours tu seras assassiné. La jeteuse de sorts, satisfaite de sa prédiction de malheur, va se rasseoir dans son coin, mystérieuse marmonnant des imprécations.

Le plan d'attaque

Les communiqués relatant les opérations policières nocturnes sont d'un laconisme qui laisse fréquemment le public perplexe. Voici un modèle du genre :

« Cette nuit, dans le quartier des Grandes-Carrières, 332 individus ont été interpellés ; il y a eu 18 arrestations dont 5 ont été maintenues. »

Interpellation ? Sommes-nous au Parlement ? Qu'est-ce à dire ? Que signifie exactement ce terme en telle occurrence ?

Voici quelques explications destinées à renseigner le lecteur qui, rentrant tard, certaine nuit, peut fort bien être « interpellé », en dépit de son air placide et de ses protestations d'honnêteté. Au cours de l'après-midi qui précède la raffe, M. Chiappe, généralissime du boulevard du Palais, M. Guichard, directeur général de la police minu-



Les papiers des personnes arrêtées sont soigneusement examinés. (S. G. P.)



Un des trimards qui se trouvent sur les quais de la Seine. (Rol.)

Si c'est un homme qui est recherché, il n'offrira tout d'abord aucune résistance ; docile, il suivra les policiers, puis, lorsqu'il croira ses gardiens amadoués, il se dégagera brusquement et tentera de prendre la fuite. Mais toutes les précautions sont prises.

Corsées de ces incidents, les vérifications se poursuivent. Un premier convoi de « rabouins » entourés d'inspecteurs est embarqué dans les voitures.

Le travail n'est pas terminé, c'est maintenant qu'il va falloir redoubler de circonspection et jouer serré.

Conduits au quai des Orfèvres, les romanichels sont, l'un après l'autre, l'objet de recherches minutieuses effectuées au service des Archives. Ceux dont la fiche est nette sont remis immédiatement en liberté. Les autres, malgré leurs protestations, subissent l'examen anthropométrique ; ils n'échappent pas aux compas de feu Bertillon. L'identité des plus retors est rapidement établie.

De retour dans la grande salle de la voie publique,



Ceux qui résistent sont vite domptés. Les agents et les inspecteurs qui procèdent à une raffe connaissent les moyens de se faire respecter. (Rol.)

cipale, et M. Guichard, directeur de la police judiciaire, désignent en petit comité les quartiers qui seront épurés dans la nuit.

Les bureaux de la Préfecture reçoivent l'ordre et se chargent de dresser le plan d'attaque. Les inspecteurs principaux et leurs subordonnés, reçoivent alors l'ordre de « marcher » avec l'appui des commissaires de police et de leurs hommes. L'heure est fixée.

Toutes les précautions ont été prises pour éviter les « fuites » qui chasseraient le « gibier » sur un autre terrain, ce « gibier » qu'on a signalé en abondance en certains endroits et qui doit être « filtré » dans quelques heures.

En ordre dispersé, pour ne pas éveiller l'attention, la colonne d'attaque est dirigée sur les points stratégiques, selon le plan établi. Les petits postes s'installent discrètement à certains débouchés de rues, aux carrefours, et même des sentinelles, habilement camouflées, ont été placées dans les bars interlopes, voire dans les chambres des hôtels à « fouiller ».

Pas de déplacements massifs ; pas de coups de sifflet, pas d'uniformes ni de képis. Des ombres qui passent rapidement, par deux, par trois. On dirait des paisibles passants attardés qui se hâtent de regagner leur domicile. Les ordres du chef sont



Les romanichels n'ont en général rien à redouter de la police et sont en règle avec les autorités, mais ils donnent parfois asile à des malfaiteurs redoutables qui sont activement recherchés et qui trouvent moyen de les apitoyer. (Rol.)



On a bon appétit, et on ne craint pas l'arrivée des agents. (Rol.)

brefs et donnés à voix basse.

C'est la raffe, telle qu'elle s'opère aujourd'hui. La police a changé sa tactique, de même que l'armée moderne, instruite par l'expérience, a modifié entièrement ses méthodes stratégiques. Plus de déplacement de forces apparent. On ne charge



Les agents cyclistes attendent l'occasion qui peut leur être donnée de se lancer à la poursuite d'un fuyard. (Rol.)

plus la pègre, la matraque haute ; on enveloppe l'ennemi par de savantes manœuvres, on le surprend dans ses abris.

Le filtrage

Par les mesures rapides et coordonnées que nous venons d'énumérer, un quartier se trouve littéralement cerné en moins d'une demi-heure. Le filtrage va alors s'effectuer méthodiquement.

Dans le secteur déterminé, chaque passant est interpellé avec tous les égards qui sont dus à une personne sur laquelle ne pèse aucun soupçon et qui est présumée honnête.

— Excusez-nous, monsieur... police ! Avez-vous vos papiers d'identité ?

L'interpellé n'a qu'à s'exécuter. L'examen des pièces dure

quelques secondes à peine. On remercie l'interpellé, qui n'a qu'à poursuivre tranquillement son chemin. Il y a des gens, rares à vrai dire, qui s'insurgent et protestent véhémentement contre ce



Dans la rue, les agents et inspecteurs en civil demandent leurs papiers aux individus qui leur semblent suspects.

qu'ils appellent une « atteinte à la liberté ». Ce mouvement d'humeur passé, ils sont les premiers à reconnaître que les inspecteurs travaillent pour leur propre sécurité.

Le cas se présente où un brave homme n'a pris sur lui aucune pièce d'identité. Si cela vous arrive, ne vous affolez pas. Expliquez posément cet oubli à l'inspecteur et laissez-vous emmener, sans « protester ». Votre honnêteté n'est pas inscrite sur votre bonne mine.

Qu'arrivera-t-il ? Rien de grave. Vous resterez quelques instants au commissariat de police, juste le temps que soit effectuée la vérification de votre domicile. Une heure plus tard, vous serez libéré.

Moralité : ayez toujours sur vous une pièce d'identité.

Sur cent « interpellés », on compte une moyenne de cinq arrestations maintenues. Le pourcentage est intéressant. Les individus appréhendés sont fréquemment de dangereux interdits de séjour, voire de redoutables malandrins échappés de prison, et même des bagnards.

D'ailleurs, ne croyez pas que les rafles se décident « au petit bonheur ». On ne tire pas au sort les quartiers où elles doivent être menées. Il y a presque toujours des motifs sérieux.

Dans tel quartier, les cambriolages et les attaques nocturnes se multiplient dans une proportion inquiétante depuis quelques semaines ; on signale des quartiers généraux de malfaiteurs dans certains bars interlopes ; X..., le bandit soupçonné d'avoir étranglé la vieille rentière d'Auteuil, a été aperçu dans les parages... Une raffe est décidée.

(Suite p. 10.)

ANDRÉ CHARPENTIER.

On fouille un passant qu'on soupçonne capable de porter une arme prohibée. (Rol.)

POLICE ET T.S.F



La police de Chicago, qui fait un gros effort actuellement pour la répression des crimes, vient de faire installer de puissants postes de T. S. F. dans chaque commissariat ou « station » de la ville.

Ces postes seront en constante activité nuit et jour, et transmettront aux voitures automobiles policières, elles-mêmes munies d'appareils perfectionnés, à ondes courtes,

tous ordres de déplacement et renseignements quant aux crimes commis, de manière que les voitures puissent sur-le-champ se mettre en action, sans avoir à faire un détour pour prendre les ordres au bureau, comme jadis.

Voici l'un de ces postes fixes, au bureau du Chef, Thomas Stapleton, de Chicago.

LA RAFLE

Dans les milieux spéciaux

Les descentes de police dans les hôtels borgnes et les bars interlopes constituent les épisodes classiques de la rafle. Elles sont toujours très mouvementées, et les inspecteurs sont fréquemment obligés de mettre revolver au poing.

Suivons l'escouade policière en action. La voici dans une impasse de la Villette, qu'éclaire chichement le papillon de l'unique bec de gaz. Elle s'approche, à pas feutrés, et s'immobilise devant un « meublé » de lamentable apparence, qui héberge d'habitude les « chevaux de retour ».

La souricière est établie. Un inspecteur se poste au déboucher de l'impasse ; un autre restera à la porte de l'établissement suspect. Les cinq autres agents pénétreront dans la place et agiront.

Un coup de poing dans la porte et le tenancier arrive, les pantoufles traînantes. L'homme entr'ouvre l'huis, et aussitôt comprend de quoi il est question. Il sourit même comme s'il recevait des hôtes attendus. Dame ! la police lui fait l'honneur de trois ou quatre visites par mois ; il est habitué.

— Entrez, messieurs, entrez... Mais je vous préviens qu'il n'y a rien... Je connais tous mes locataires...

— Ça va, Victor, lui répond le « principal ». Nous verrons ça nous-mêmes... Pas de boniments !... Tu ne nous endormiras pas !...

Victor s'incline, obséquieux. Les inspecteurs traversent en hâte le couloir et gravissent quatre à quatre l'escalier.

On entend aux étages un véritable branle-bas. C'est le garçon, complice du tenancier, qui a averti la clientèle, et chacun se prépare. On entend des jurons...

Le principal prend la peine d'avertir à voix forte les intéressés qu'il est inutile de lui fausser compagnie :

— Y a du « monde » dehors... La communication est coupée... Présentez les papiers...

La besogne est pénible. Il y a des soupentes où les « pégrions » sont entassés à trois ou quatre, et une odeur nauséabonde s'en dégage... Les inspecteurs fouillent les moindres recoins, secouent les paillasses... On a vu des malfaiteurs se dissimuler sous les sommiers, accrochés aux ressorts durant toute la visite.

Trois individus sont « bons ». Faux pa-

(Suite de la page 9.)

piers, passeport fabriqué et des trousseaux de clés qui révèlent un genre d'occupations bien déterminé.

— Allons ! ouste !... En bas !... L'un des trois essaye de glisser vers la fenêtre... Mais les inspecteurs ont l'œil. Ils connaissent toutes les roueries. L'homme est happé... Il pousse des « N... de D... » retentissants, puis se résigne. Il est « fait », bien « fait », comme un rat.

L'opération a duré un petit quart d'heure. Les inspecteurs redescendent avec leurs prisonniers.

Au retour, l'expédition policière cueille en chemin quatre ou cinq filles soumises, menu fretin. Leur carnet de visites sanitaires de quinzaine n'est pas à jour. Elles n'y « couperont » pas de quatre nuits à Saint-Lazare, et davantage peut-être si elles sont reconnues malades.

Les résultats

Harcelée, traquée, malmenée, la pègre est, certes, moins agressive, mais l'opération de la rafle est toujours à recommencer. En effet, la horde des malfaiteurs refoulée émigre ailleurs, dans d'autres secteurs qu'elle infeste.

Les malandrins arrêtés sont relâchés après quelques jours, ou quelques semaines de détention, et le travail est à refaire.

Qu'arrive-t-il en effet ? Prenons le cas de l'étranger interdit de séjour et cueilli dans une rafle. Son expulsion du territoire français est décidée. On lui signifie cette mesure et on l'expulse, gendarmes au côté, sur une frontière. Celle de son choix. Mais dans ce pays, qui tient de son côté à éviter la contamination des indésirables, la police alertée refuse le droit de séjour au nouveau venu et le somme de quitter le sol où il a cru trouver un refuge.

Ce qu'il advient par la suite, vous l'avez deviné. Sous le camouflage d'un autre état civil, l'indésirable recommencera son trafic. Il grossira les rangs de l'armée du crime et sera d'autant plus dangereux qu'il opérera en quelque sorte anonymement.

La méthode des rafles dont nous venons de retracer succinctement le mécanisme est donc loin d'être parfaite.

Les policiers ne s'illusionnent pas. Mais c'est néanmoins une besogne indispensable, qui fait partie des moyens de protection les plus efficaces que possède la police de la capitale.

A. C.

UN HOMME QUI PLAÇAIT BIEN SON ARGENT

C'est une joyeuse anecdote qu'aimait à conter le policier Cochefert.

Elle date de bien avant guerre, mais elle pourrait être d'hier.

Un matin, le secrétaire de Cochefert, qui était alors commissaire de police, vint annoncer à son patron que des faits étranges se produisaient dans le quartier.

En un mois, trois portefeuilles bien garnis avaient été trouvés, et c'était le même homme qui les avait apportés au commissariat.

L'homme, naturellement, avait laissé son adresse pour le cas où le portefeuille n'eût pas été réclamé.

Or, coïncidence au moins curieuse, aucun des trois portefeuilles ne possédait de pièces d'identité.

On fit venir le curieux individu et on l'interrogea.

Finalement, cuisiné habilement, l'homme entra dans la voie des aveux :

— Eh bien, oui, là, monsieur le Commissaire, ce sont des portefeuilles que j'ai trouvés... sans les trouver. Je les ai achetés au Temple dans un lot de marchandises usagées. Les billets qu'ils contiennent proviennent de ma profession. Je suis mendiant devant une église du quartier, et

c'est ce que j'ai ramassé en un an. J'ai trouvé ce bon moyen de placer mon argent. Voilà tout.

Le commissaire toisa l'homme, persuadé que ce dernier se moquait de lui.

Il se renseigna. Il s'agissait bien d'un mendigot, et si l'étrange personnage avait placé son argent de façon aussi originale, c'était par crainte des banques.

— Les banques, les notaires, expliqua le vieux, tout ça n'est pas sûr. Auparavant, je mettais bien mon magot dans ma pailasse, mais on me l'a volé. Alors, de cette façon, je suis tranquille. Dans un an, personne n'étant venu réclamer les portefeuilles, je rentrerai dans ma galette, et si, à ce moment, je n'en ai pas besoin, je recommencerai le même truc... mais dans un autre commissariat.

On fit comprendre au mendiant qu'il n'avait pas à prendre un commissariat pour une banque et on l'obligea à reprendre ses billets.

Le mendigot obéit à contre-cœur et il s'en alla, disant :

— Où vais-je les déposer maintenant ? Chez vous j'avais un autre avantage. Je ne pouvais y toucher avant un an et un jour, et comme je suis assez joueur...

BERKEL
L'HOMME QUI A VAINCU LA ROULETTE
ET QUI A DÉVOILÉ DANS
POLICE-MAGAZINE
Les Mystères de Monte-Carlo
à bien voulu écrire :

**Quelques conseils
qui valent de l'or**

FACILES A COMPRENDRE,
AVEC DES EXEMPLES TRÈS CLAIRS,
TRÈS SIMPLES A SUIVRE

Ces Conseils s'appliquant à tous les Jeux
vous permettront de jouer avantageusement
aux Courses, aux Cartes, à la Boule

Envoi franco contre 5 fr. en timbres, mandats,
billets français, adressés ÉDITIONS DU SPHINX
9, rue Marcel-Renault, PARIS (17^e).

UN NEZ CORRECT
est parfaitement réalisable par le

Nez Anormaux et disgraciés — Nez correct

Conforme nez CLARKS
Appareil spécial breveté dans le monde entier.
Scientifiquement établi sur les données de Spécialistes éminents, il assure en peu de temps une transformation, une rectification rapide de la conformation d'un nez disgracié.

C'est la nuit en dormant que la modification s'opère.
Notice explicative sur demande sous enveloppe fermée.

SANOS, Spécialiste, 16 bis, r. Vivienne, PARIS

VOYANTE RUSSE
M^{me} KAHL
prédit l'avenir, répond aux questions mentales, devine prénoms. 4 h. à 7 heures.
71, rue de Cligny, PARIS

CONCOURS

Faire la soustraction des 9 par 9 — —
des chiffres différents, pour que 9 — —
les restes additionnés donnent 9 9 — —

Tout lecteur qui enverra avec ce BON une réponse exacte à **ARTIST'S SERVICE**, 22, Place Charles-Fillion, Paris-17^e, recevra une Œuvre d'Art de 50 francs. — Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse.

RIEN A PAYER POUR PARTICIPER A CE CONCOURS

150

Vient de paraître
Henri PIERHOME

**La Vie du bandit
Bellacoscia**

**Un Don Juan
du Maquis**

Les Éditions de France
Un vol. in-16, 15 fr.

Gros succès

**Les Bars des
Mauvais Garçons**
PAR
Pierre Bénard
**La Vie secrète
d'un grand port**

Les Éditions de France
20, avenue Rapp, 15 fr.

HABILLEZ - VOUS
SUR MESURE AVEC

10
MOIS DE CRÉDIT
CHEZ UN BON TAILLEUR

WILLIAMS
4, Rue du PONCEAU
juste à la sortie du métro REAUMUR
ouvert de 9^h à 20^h — Dimanche matin

Actuellement Semaine - Réclame
chaque visiteur reçoit un superbe briquet

SANS RIEN VERSER D'AVANCE
vous pouvez
avoir pour

12 versements
mensuels de **25^{fr.}**

notre
**MONTRE - BRACELET
DAME EN OR** Qualité parfaite

Garantie 3 ans sur facture.
AU COMPTANT, 275 fr.
Catalogue général 75 gratis sur demande.

COMPTOIR REAUMUR
78, Rue Réaumur - Paris (2^e)

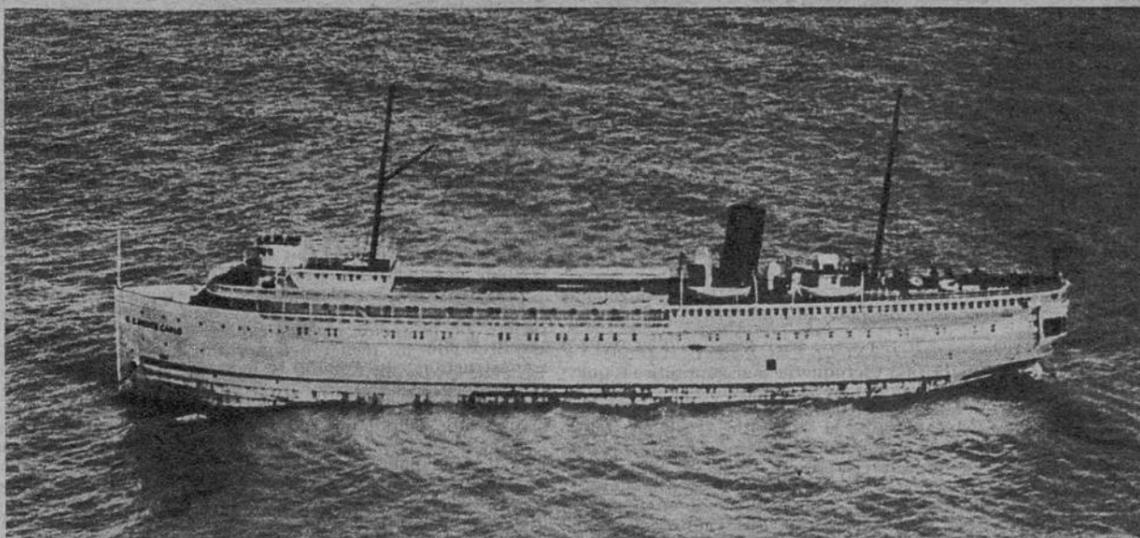
LA MAISON DE JEU

C'est une idée d'Al. Capone. On sait que la contrebande des alcools n'est pas la seule corde dorée de son arc. Celui qui peut hardiment s'intituler le « roi des gangsters » dirige, comme tout riche financier des temps modernes, de multiples affaires, dont celle-ci n'est pas la moindre.

Précisons tout d'abord que le navire dont nous allons parler, ancré à quelques dizaines de yards en dehors de la limite des eaux territoriales, dans la baie de Miami, en Floride, n'est pas un asile pour ceux qui ont soif.

Pas si bête !... Al. Capone a majestueusement décidé que les lois de la prohibition seraient rigoureusement respectées à bord du *Monte-Carlo*. Pas de boissons alcooliques

Le Monte-Carlo est un ancien vapeur ayant servi à des excursions et jaugeant trois mille tonnes. Il mesure quatre-vingt-dix mètres de long. (Internat. News.)



SUR L'EAU

Il y a plus de cent employés à bord.

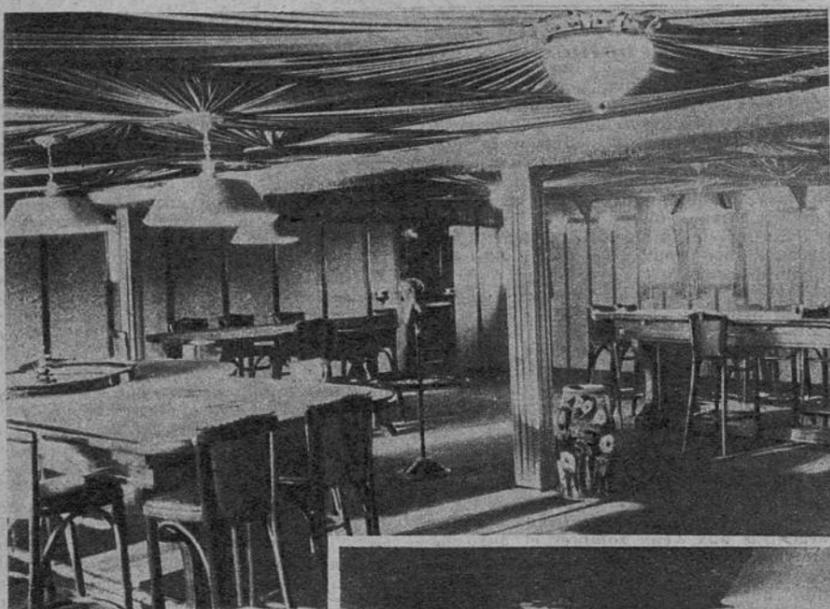
On descend dans les salons. Un orchestre déverse des valse voluptueuses et de fascinants tangos. Les musiciens sont au nombre de dix. J'allais oublier de dire que les dames sont admises. Des couples de danseurs tournoient dans la salle de bal.

A côté, dans le restaurant, les passagers qui sont arrivés au cours de l'après-midi achèvent un excellent dîner.

On pourrait croire qu'il s'agit d'un départ de croisière pour millionnaires. Des cabines, voire des appartements, sont prévus pour les heureux mortels qui peuvent disposer de quelques jours de loisir.

Toutefois, après vingt-quatre heures de séjour, le passager sera très discrètement prévenu que sa présence à bord doit être justifiée par une petite visite aux salons de jeu. Leur accès est libre.

On y joue des sommes variables, allant de la dizaine de dollars enfouis



Une des salles de jeu du Monte-Carlo. (Internat. News.)



Pour ceux qui ne peuvent porter gros. La salle des appareils automatiques de jeu.

Mais comme son nom le laisse entendre, le *Monte-Carlo* est le paradis des joueurs. Dans les salles luxueusement aménagées, on trouve tout ce qu'il faut pour perdre son argent, depuis le poker d'as, aux dés, jusqu'à la roulette et au baccarat, en passant par le trente et quarante.

Alors, si l'on ne boit pas, pourquoi ce soin de se mettre en dehors des eaux territoriales ? Parce que le jeu est interdit dans l'État de Floride.

Al. Capone a donc acheté — ou fait acheter pour son compte — un vapeur qui servait à faire des excursions.

Il l'a fait transformer intérieurement. Le *Monte-Carlo* peut tenir la mer. Il jauge trois mille tonnes. Et après avoir fait insérer dans les journaux de vastes placards annonçant la création d'une maison de jeux flottante, il a attendu la clientèle, qui ne tarda pas à affluer. Le succès est tel qu'il est question de créer une ceinture de paquebots semblables tout le long des côtes — toujours en dehors de la limite des eaux territoriales — dans l'Atlantique et le Pacifique. Les autorités ne peuvent rien là-contre.

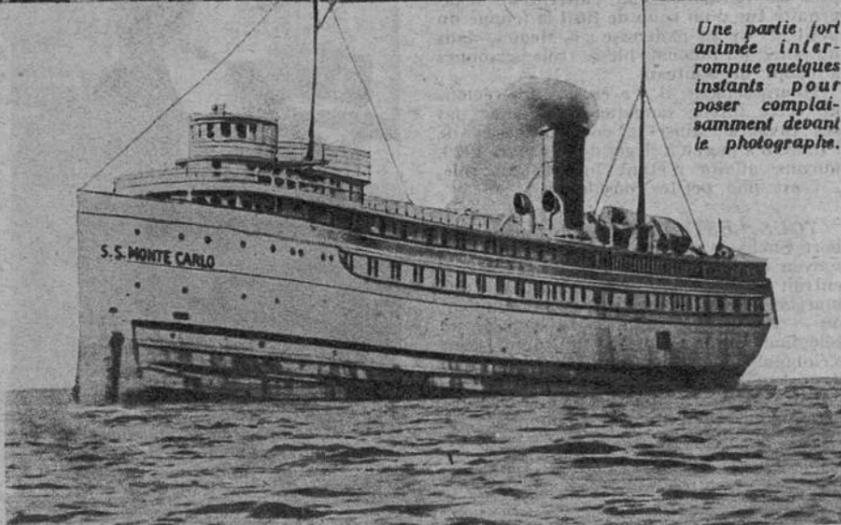
Le *Monte-Carlo* les nargue aussi sûrement que s'il était à l'ancre au milieu de l'Atlantique ou dans un port européen.

Par les beaux soirs d'été, les gentlemen en smoking embarquent dans de rapides canots automobiles, dans le port de Saint-Petersbourg. Le navire est à trois milles de la côte. Il ne faut pas plus de vingt-cinq minutes pour l'atteindre. On grimpe lestement à la coupée. Des maîtres d'hôtel en habit sont là pour vous recevoir.

Voici un autre aspect du Monte-Carlo croisant dans la baie de Miami, au large de Saint-Petersbourg. (Wide World.)



Une partie fort animée interrompue quelques instants pour poser complaisamment devant le photographe.



boire. Et ce faisant, il s'éloignerait trop de la côte et perdrait tout attrait pratique pour les joueurs. Capone a pensé à tout.

Le casino flottant, mit aussitôt très lentement dans la baie, prêt à filer à la moindre alerte imprévue.

Les passagers sont prévenus. Ils viennent à bord pour vingt-quatre heures, mais peuvent y rester huit jours au cas où l'on serait obligé de prendre la haute mer.

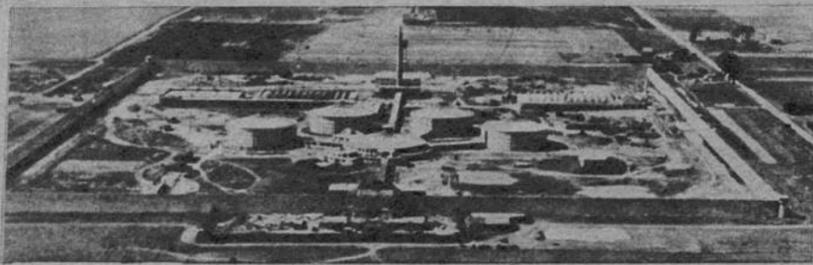
Le cas a failli se produire tout récemment. La mer était mauvaise, et les matelots jetèrent l'ancre. La tempête brisa les câbles.

La police, avisée, mit aussitôt plusieurs chaloupes à l'eau et commença à se promener autour du bateau en détresse, n'attendant que le moment où la limite des eaux serait franchie vers l'intérieur pour mettre le cap sur le *Monte-Carlo* et le grappin — si l'on peut dire ! — sur sa séquelle.

Finalement, le *Monte-Carlo* prit résolument le large et fila à toute vapeur.

Et la police en fut pour son désappointement.

HENRY MURKIN.



La prison modèle de Joliet (Illinois), où vient de se produire une épouvantable révolte de forçats. (Voir Bloc-notes.) Cette photo a été prise en avion. (I. N.)

D'une semaine à l'autre

DANS LE BLED MAROCAIN. — Au Maroc, à la limite de la zone d'occupation française, sur le front nord de Tadla, dans le petit poste d'Aguelea, plusieurs tirailleurs marocains jouaient tranquillement aux cartes. Brusquement, pour un motif futile, une discussion surgit entre ces hommes frustes qui, des paroles, passèrent promptement aux coups.

Le lieutenant chef du poste et deux sous-officiers intervinrent pour rétablir l'ordre. Loin de l'apaiser, cette intervention exaspéra la fureur des soldats, qui se trouvèrent parfaitement d'accord pour tomber à bras raccourcis sur leurs chefs. Puis comme ceux-ci allaient faire usage de leurs armes pour se défendre, les tirailleurs les abatirent à coups de fusil.

Alors, affolés par leur acte, les tirailleurs s'enfuirent dans le bled, abandonnant le petit poste, et parvinrent à gagner la zone dissidente avant que les détachements lancés à leur poursuite aient pu les rejoindre.

LA GUERRE AUX GANGSTERS. — Les exécutions se poursuivent à Chicago, les gangsters continuant leur guerre sans merci. L'autre jour, Johnny Genaro, le principal lieutenant d'Al. Capone, le balafre, circulait en automobile lorsqu'il fut croisé par une autre voiture. Au moment où les deux véhicules se trouvaient à la même hauteur, le conducteur du second tira cinq balles de revolver sur Genaro. Atteint en pleine tête, celui-ci s'effondra, tandis que l'agresseur poursuivait sa route.

SANGLANTE TRAGÉDIE. — John Bradimore, un ouvrier canadien du petit village de Little, près de Fort-de-France (Ontario), n'était pas un mauvais garçon, mais c'était un communiste convaincu, et il négligeait parfois son travail pour assister aux réunions de son parti. Comme sa femme lui reprochait son attitude, Bradimore entra dans une violente colère et, s'emparant d'un couteau de cuisine, la blessa grièvement. Puis, tournant sa fureur contre sa belle-sœur, qui, souvent, critiquait ses opinions politiques, il la tua, ainsi qu'une amie qui l'accompagnait et les deux filles de cette dernière.

VICTIMES DU FEU. — Combien d'enfants, combien de vieillards sont chaque semaine victimes de leur imprudence? Gamins jouant avec des allumettes et communiquant le feu à des chiffons, à des papiers; vieilles gens frileux s'approchant un peu trop près de leur poêle, s'endormant auprès de leur feu et enflammant leurs vêtements. Liste tragique dans la rubrique des faits divers hivernaux.

La semaine dernière, passage Barrault, à Paris, un bon vieux peintre tchécoslovaque, M. Jules Schuknech, âgé de soixante-deux ans, a été carbonisé, dans l'incendie de sa maison. Passage Pelé une sexagénaire M^{me} Paule Asselin, ayant accidentellement mis le feu à un tas de papiers, meurt intoxiquée.

Mais cette fin horrible n'est pas réservée aux vieux. A Metz, une jeune dactylographe, surprise par l'incendie de l'usine où elle était employée, n'a pas le temps de s'échapper et est brûlée vive dans son petit bureau.

FRED BURKE. — Un des plus redoutables bandits de Chicago, Fred Burke, vient d'être arrêté dans une petite ferme qu'il exploitait, sous le nom de Frédéric Dane, dans les environs de Milan (État du Missouri).

Fred Burke, qui avait joué un rôle très important dans le fameux massacre de la Saint-Valentin, au cours duquel plusieurs gangsters avaient été tués à coups de mitrailleuses, était recherché depuis plus de deux ans, et sa tête était mise à prix 90 000 dollars. En outre, Burke est inculpé de quatorze meurtres, il a de plus participé ou organisé un nombre considérable de vols à main armée. Le fermier était très bien considéré par ses voisins qui ne soupçonnaient guère la double existence menée par celui-ci.

UN GESTE. — Geste de grande nervosité, geste de démente, une femme tire sur un commissaire de police qui n'avait pas été assez heureux pour obtenir la solution favorable qu'elle escomptait dans un différend de peu d'importance.

M^{me} Liuba Nikitina est Russe. Elle a cru qu'en France la justice n'était pas la même pour tous. « J'ai voulu faire un geste, a-t-elle dit. Je n'ai pas voulu tuer le commissaire du faubourg Montmartre ! »

Alors pourquoi un revolver? Pourquoi ce procédé pour obtenir justice?

ASSURANCES SUR LA VIE. — Voilà une escroquerie peu courante et qui sort vraiment de la banalité.

Une jeune Allemande, Catherine Schmidt, habitant Nice et Marseille, avait souscrit à cinq compagnies, des assurances sur la vie pour un montant total de 1 700 000 francs. Il y a quelques mois, l'Allemande mourait et ses sœurs entraient en possession immédiatement du capital assuré. Mais ces jours derniers, la sûreté marseillaise eut son attention attirée par les agissements d'une femme, Hélène Villette, qui recevait de la correspondance au nom de Catherine Schmidt. Une enquête révéla bientôt que cette dernière était bien vivante et avait emprunté un faux état civil.

Interrogées, ses sœurs ne tardèrent pas à avouer qu'elles avaient fait passer pour Catherine une jeune femme de leurs amies qui venait de mourir. D'après les premiers résultats de l'enquête, cette jeune femme serait une nommée Magali Herbin, âgée de vingt-six ans, originaire de Narbonne.

DEVANT LE TRIBUNAL. — Une scène tragique s'est déroulée dans la salle d'audience du Tribunal de Pineville, dans l'État de Kentucky. On jugeait un nommé Harry Parsons, inculpé du meurtre de son oncle. Du fond de la salle, un homme tira une salve de coups de revolver, tuant l'accusé, blessant grièvement son frère, ainsi que trois témoins. On devine aisément la panique qui en résulta.

LE FILM ROUGE. — Film de sang, film de mort, interminable, qui se déroule à une cadence régulièrement inquiétante.

A Argenteuil, un mécanicien blesse mortellement le mari de sa maîtresse; à Montlignon (Seine-et-Oise), une jeune femme blesse son ami à coups de rasoir; à Metz, une Allemande vitriole un Polonais, son amant; à Agen, un maréchal des Logis blesse une jeune fille de dix-sept ans qui repoussait ses avances; à Toulouse, quatre hommes sont blessés à coups de revolver à la suite d'une rixe provoquée par une femme; un mari jaloux tire sur sa femme; à Persan, un époux trompé blesse son rival d'un coup de fusil.

A Paris, rue des Canettes, un ajusteur se suicide, entraînant son amie dans la mort; rue de Leibnitz, une blanchisseuse tue son mari qui la brutalisait; rue Charlot, dans une serrurerie, un ouvrier frappe son contremaître à coups de marteau; passage de l'Industrie, un artiste frappe son ancienne amie avec un stylet; sur la zone, dans le XV^e arrondissement, une receveuse de la S. T. C. R. P. tue son mari à coups de couteau.

A Amiens, un jeune homme blesse, à coups de revolver, le père de son amie; une femme de cinquante-six ans tire sur son ami septuagénaire; à Marseille, un ancien restaurateur tente de tuer sa maîtresse qui l'avait abandonné, tire sur son rival et se suicide; un coupeur de métaux tente de tuer sa femme et se fait sauter la cervelle; à Charlie-en-Volvy, près d'Annecy, un entrepreneur tue sa femme et se tranche la gorge; à Amerdignac, près de Saint-Brieuc, un cultivateur assomme sa femme et se suicide; à Monty, près d'Esby, un coiffeur blesse grièvement, à coups de rasoir, un de ses voisins avec lequel il vivait en mauvaise intelligence; à Sarrazac, près de Périgueux, un cultivateur sexagénaire tue d'un coup de fusil la femme du petit-fils de sa maîtresse; à Meaux, dans un hôtel, un Polonais blesse trois personnes à coups de couteau.

Heureusement, il y a encore des régions où cette fureur sanguinaire n'exerce pas ses ravages. Ainsi la cour d'Assises de l'Indre n'a pas eu à siéger depuis mars 1929, aucune affaire n'étant inscrite au rôle. C'est une petite consolation!

TOUS LES TRUCS. — Le Suisse Robert Fuchs avait cru trouver un excellent moyen de vivre aux dépens des autres. Il entra dans un magasin, choisissait une marchandise quelconque, jusqu'au moment où — hasard provoqué — la sonnerie du téléphone retentissait. Si le commerçant s'éloignait pour répondre, le filou plongeait dans le tiroir-caisse et disparaissait. Il a été surpris l'autre jour en plein travail et arrêté. Son complice, le téléphoniste, est recherché.

JEAN CARON.

On accuse, on plaide, on juge...

Autour du Moulin-Rouge.

Un soir d'octobre 1918, une immense lueur de pourpre embrasa le ciel au-dessus de Montmartre.

Que se passait-il? Les curieux, en masses serrées, affluèrent de toutes parts: c'était le Moulin-Rouge qui brûlait, l'incendie formidable que les pompiers mirent des heures à éteindre ravagea l'immeuble, ne laissant debout que quelques murailles calcinées et une partie du moulin symphonique près de la porte d'entrée.

C'était la guerre, on laissa ce tas de cendres... Quatre ans après seulement, une société se forma au capital de trois millions, dans le but de reconstruire le Moulin-Rouge et de ramener vers ce lieu montmartrois la foule des nocturnes promeneurs.

Les travaux furent commencés avec énergie et menés avec rapidité, mais la société ne possédait pas les capitaux nécessaires pour les mener à bonne fin, et la reconstruction du Moulin-Rouge fut interrompue.

Une seconde société voulut remplacer la première défaillante, les entrepreneurs furent appelés, les ouvriers reprurent la pioche et la pelle et la tâche commencée se termina.

Seulement, les architectes et les entrepreneurs ne touchèrent jamais leurs appointements: la première société les renvoyant à la seconde et vice versa... et depuis neuf ans, les deux sociétés n'ont pu se mettre d'accord et en appellent à présent au tribunal de commerce, qui les départagera.

M^{me} Paul-Boncour, Durant-Farget et le bâtonnier Guillaumin plaideront devant les juges consulaires ce procès né de la reconstruction du légendaire Moulin-Rouge.

Eau bouillante et revolver.

Jeanne Samson, qui, pour faire passer son mari de vie à trépas, l'aspergea d'eau bouillante, n'a été condamnée qu'à deux ans de prison avec sursis par le jury de la Seine.

Georgette Hodot, qui tua de deux coups de revolver son amant, le diamantaire Eickisy, fut, de ce fait, condamnée à vingt ans de travaux forcés.

Pourquoi les jurés ont-ils montré plus de bienveillance pour l'eau bouillante que pour le browning?

Mystère insondable du cœur du jury de la Seine.

Les trois dames et leur danseur.

Edoardo Ascer, danseur argentin qui n'est pas Argentin, mais Egyptien, puisque né au Caire il y a quelque vingt-huit ans, vint à Paris l'hiver dernier et n'y perdit pas son temps.

Il fréquenta les dancings et se rendit compte de l'influence que les beaux danseurs argentins aux yeux sombres et aux cheveux calamistrés peuvent acquérir sur certaines femmes à l'âme tendre: il devint donc danseur argentin.

Grâce à sa connaissance parfaite des danses à la mode, grâce aussi à son élégance, à sa séduction tout orientale, il parvint à capter la confiance de M^{me} Marguerite Gauber et de M^{me} Marcelle de Geldre, lesquelles lui confièrent, sous prétexte d'affaires à lancer, plus d'un million.

Hélas! le beau danseur disparut... de même que le million, et M^{me} de Geldre porta plainte. Par défaut, la X^e chambre correctionnelle le condamna à deux ans de prison.

Edoardo Ascer ayant fait opposition à ce jugement, l'affaire va venir devant la même chambre où M^{me} Claude Weyl soutiendra les intérêts de la plaignante, tandis que M^{me} Ditte plaidera pour le prévenu.



M^{me} Samson, qui ébouillanta lâchement son mari pendant son sommeil, a été condamnée à deux ans de prison avec sursis. (R.)

Toujours le revolver.

Uni depuis 1918, le ménage Jacquinot coulait des jours paisibles et heureux, lorsqu'un beau dimanche d'octobre, le mari Abel partit aux courses... et ne revint plus.

Charlotte, l'épouse délaissée, ne comprenait rien à cette fuite; elle tenta par des parents qu'elle délégua au fugitif de le ramener à elle... voulant tout au moins connaître les raisons de ce départ.

« J'en aime une autre, expliqua-t-il, j'ai « fauté » vis-à-vis de ma femme et jamais, jamais, je ne reprendrai la vie commune avec elle.

Le temps passa... Le 22 novembre dernier, Charlotte Jacquinot apprit que son mari avait donné congé de l'appartement conjugal, geste qui consacrait évidemment la rupture définitive; affolée, elle s'en fut trouver Jacquinot à l'hôtel où il avait une chambre.

Arrivée là, elle frappe à la porte... rien; un second coup... rien; un troisième... Abel ouvre, découvrant une femme dévêtue qui se trouvait assise sur le lit.

Bien entendu — la question aujourd'hui ne se pose plus — l'épouse avait un revolver dans sa poche: elle tira sur l'homme, qui fut grièvement blessé à l'arcade sourcilière gauche.

Arrêtée, Charlotte Jacquinot pleura et se repentit de son geste que, galant, le mari a pardonné.

« Je suis le seul coupable, dit-il à M. Compani juge d'instruction, j'ai trompé ma femme et je n'ai rien à lui reprocher... j'ai mérité le coup de revolver!...

Moins magnanime que le mari, le magistrat instructeur vient de renvoyer Charlotte Jacquinot devant le tribunal correctionnel, où elle sera assistée de M^{me} Colette Hauser.

A propos du Petit-Palais.

En 1896, un arrêté ministériel ouvrait, en vue de l'Exposition universelle de 1900, un concours pour l'édification du Grand et du Petit Palais des Champs-Élysées. Le projet de M. Giraud, architecte, fut primé et choisi pour le Petit Palais.

En 1930, la Ville de Paris bénéficia d'un don somptueux de deux américains, M. et M^{me} Tuck, qui offrirent une collection unique au monde d'œuvres d'art; ils se réservaient seulement le droit d'assumer à leurs frais, et d'accord avec les services compétents de la Ville, les travaux d'aménagement et d'installation de leur collection; ils dépensèrent ainsi plus de trois millions.

Mais M. Giraud, l'architecte constructeur du Petit Palais, estima que les aménagements constituaient une atteinte au « droit moral » qu'a tout artiste de veiller à l'intégrité de son œuvre, et, au nom de ce « droit moral », il fit un procès à la Ville de Paris.

La première chambre du tribunal vient de décider que l'œuvre de l'artiste était, en l'occurrence, parfaitement respectée, puisque, seuls, quelques aménagements avaient été opérés dans l'intérieur du monument, ce qui ne nuisait en rien à l'architecture du Petit Palais.

En conséquence, M. Giraud a été débouté.

Quinze millions d'héritage.

La réalité se plaît à revêtir quelquefois des allures de roman... un héritage de quinze millions qui échoit à une princesse de légende: n'est-ce pas un rêve?

Fille de Moulay Ibrahim ben Moulay Tayeb, ben Abdel Djellil, prince de sang royal au nom compliqué et possesseur d'immenses terrains, schérif de la Qualanca de Talba à Ouezzan, et de M^{me} Rose Benque, dont le père était directeur des contributions à Saint-Etienne, Jasmine Moulay Ibrahim naquit dans la vieille cité stephanoise. A l'époque du mariage des parents de Jasmine, un contrat en bonne et due forme passé devant notaire reconnaissait à M^{me} Rose Benque la propriété d'immenses jardins à Afflon.

Or, peu de temps après son mariage, le jeune prince, au cours d'un voyage à Tunis, succomba dans des conditions mystérieuses, et sa mort ne fut même pas notifiée à sa femme restée à Saint-Etienne et qui ne l'apprit que par hasard; des années passèrent en pourparlers, la petite princesse Jasmine devant entrer en possession de l'héritage paternel, qui s'éleva à plus de quinze millions et qui lui est contesté par des princes arabes de sa famille.

Aussi une action judiciaire vient-elle d'être ouverte par M^{me} Théodore Valensi, assisté de M^{me} Frantz Moreteau, pour faire reconnaître les droits de Jasmine au fabuleux héritage de son père.

Le jugement de « la Gazette du franc ».

La XI^e chambre correctionnelle présidée par M^{me} Gaultier vient de rendre son jugement dans l'affaire de la Gazette du franc.

M^{me} Marthe Hanau est condamnée à deux ans de prison; son ex-mari Lazare Bloch, à dix-huit mois; MM. Pierre Audibert et de Courville sont acquittés.

On prête aux condamnés l'intention de faire appel... l'affaire de la Gazette du franc n'est pas terminée. SYLVIA RISSER.

CZ-211

— par — une espionne de guerre

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Une Anglaise, CZ-211, après avoir réussi plusieurs missions pour le compte de son pays et de la France, est arrêtée en Allemagne. Elle doit la vie sauve à la galanterie intéressée d'un prince Allemand et du colonel von Nicolai, qui veulent faire d'elle une espionne à la solde de leur pays. En échange, elle aura la vie sauve. CZ-211 feint d'accepter ce pacte infâme et se promet de servir, malgré les apparences, la cause des alliés. Elle fait la connaissance de la très fameuse M^{lle} Doktor, sur laquelle on lui conseille de prendre modèle.

CHAPITRE XIX (Suite.)

OU IL EST QUESTION DE M^{lle} DOKTOR.

— Travaillez, chère amie, travaillez ! me disait von Nicolai. Étudiez la manière de M^{lle} Doktor, et nous en aurons bientôt deux au lieu d'une !...

Il ne pouvait pas comprendre, ce soudard, que travailler contre son pays était une chose monstrueuse, hors nature, et seul un piètre psychologue comme lui trouvait naturel que l'on trahit son pays ; que dis-je ! que l'on trahit l'Angleterre ! car lui-même n'aurait jamais songé à trahir le sien et trouvait naturel qu'on travaillât uniquement au service de l'invincible Allemagne !

Oui, j'étudiais le savoir-faire de M^{lle} Doktor. Oui, je m'en imprégnais, aussi scrupuleusement que je le pouvais ! Mais ce n'était pas pour l'aider. Au contraire !

Plus j'en saurais sur cette ennemie, plus précieuse je serais pour les nôtres. Toute méthode surprise était une méthode perdue pour elle.

Il était difficile de la surprendre, car elle était invraisemblablement méfiante — jalousie, vanité de ses succès qu'elle ne voulait pas partager ? Soupçons distinctifs ? Qui sait ? — et chaque fois qu'elle pouvait éviter de se livrer à quelque besogne en ma présence, elle choisissait l'occasion avec entrain.

Les huit jours de permission s'étaient écoulés depuis longtemps. J'avais proposé au colonel von Nicolai de rester à Berlin pour y faire du contre-espionnage. Un comble !... Je me gardai bien de lui dire que j'avais excellé dans ce genre d'exercice, à Londres.

— Très bonne idée, s'était-il écrié. Vous réussirez d'autant mieux que vous-même vous ferez passer pour une espionne alliée actuellement en mission, et obtiendrez de vos amis tous documents !

Colonel von Nicolai... Vous étiez un homme fort candide. Je ne le répéterai jamais assez.

Je me mis à la recherche d'espions alliés avec la ferme intention d'en protéger le plus possible, et non de les livrer !

C'est ainsi que je réussis à sauver un compatriote, un Anglais serré de près, mais sans avoir pu moi-même lui confier quelques secrets surpris durant mes allées et venues à la Wilhelmstrasse.

Je devinais, depuis quelques jours, par certains propos entendus entre des « collègues », que la présence d'un espion britannique était signalée à Berlin.

On le savait par des rapports arrivés de Londres ayant fait connaître un départ mystérieux pour la capitale allemande. Tout le service était en révolution. Chaque agent disponible avait été mis à la disposition du bureau spécialement chargé du contre-espionnage... N'appartenant, officiellement, qu'au service de von Nicolai, service international, j'avais été laissée à l'écart.

J'en étais fort aise, car, outre que cela me laissait plus de liberté personnelle d'action, je pouvais encore, sous prétexte de zèle, participer de loin à la chasse, et me procurer la joie délicate de faire échouer les plans ennemis.

Je venais d'entrer dans une brasserie, dans le quartier qui avoisine la gare de la Bourse. Avisant une table au fond de la salle, je m'y installai.

L'animation était assez grande. Beaucoup de consommateurs, discutant, naturellement, de la guerre et des victoires annoncées par les journaux du soir qui venaient de sortir de la presse.

Je jetai autour de moi le coup d'œil classique de tout nouvel arrivant dans un endroit. Rien de particulier. Je me laissai aller à une douce rêverie... Une voix nette, non loin de moi, me fit sursauter. Non pas qu'elle eût quelque chose de spécial. Elle appelait simplement le garçon.

Je regardai nonchalamment. Un homme barbu à la mise quelconque. Un de ces innombrables Allemands, qui... tiens ? pensai-je... il n'a pas le crâne rasé celui-là... J'allais détourner mon regard, quand un geste me fit tressaillir. Un geste bien banal pourtant. Il avait tiré sa montre.

Elle était sans doute arrêtée, car il la porta à son oreille. Et c'est là que je commençai à étudier cet homme. La manière dont il avait rejeté la tête en arrière pour lire le cadran indiquait un presbyte privé de ses verres. Le mouvement d'impatience qu'il fit pour marquer son dépit acheva de le situer dans ma mémoire.

Nul doute?... J'avais vu cela. Un tic particulier lui tira la bouche une seconde.

Dieu !... Cet homme, oui... j'en étais sûre ! je l'avais vu à Londres ! Il s'était trouvé dans le cabinet de travail de

Sir Basil, en ce jour de mémorable angoisse où j'étais rentrée de Berlin, tremblante à l'idée de la disgrâce. Il était, alors, en uniforme de capitaine et se trouvait, je m'en souvins, à la droite du capitaine Spencer.

Un compatriote !... A Berlin !... C'était donc lui l'espion tant recherché par l'ennemi. Comment le prévenir du danger qui le menaçait ?...

Je pris un parti héroïque. Je tirai une cigarette de mon étui et résolument lui demandai une allumette, au risque de passer pour une grue cherchant à l'aguicher.

Il me regarda avec indifférence. Il était bien maquillé. Il avait dû laisser pousser sa propre barbe, car il était imberbe quand je l'avais vu.

— Merci ! lui dis-je dans un sourire en le regardant fixement.

Maître de lui, il n'eut pas un tressaillement. Mais il m'avait reconnue.

Impossible de lui parler ici, au milieu de cette foule. Impossible, même, de le retrouver dehors.

Il ne fallait pas un instant que quiconque pût attester que je le connaissais. Qui sait si je n'étais moi-même encore discrètement surveillée, en dépit de la confiance apparente et ostensible de von Nicolai ?...

J'avais une cabine téléphonique. Passant devant mon voisin, très près, jusqu'à le frôler, je me dirigeai vers cet endroit, avec une lenteur calculée.

La porte en était vitrée jusqu'à mi-corps.

Je saisis l'appareil, mais aussitôt remplaçai le récepteur au crochet par l'écouteur de secours, de manière que le « central » ne fût pas alerté. Je me tournai dans la direction de l'homme qui ne m'avait pas quitté du regard, et discrètement je montrai mon récepteur. Il se leva, paya et disparut.

Quelques instants plus tard, le téléphone résonnait dans le café. Je décrochai pour tout de bon cette fois. Il avait compris !... Il s'était rendu dans un endroit proche et m'appela au téléphone !

Conversation émuante s'il en fût. Le garçon qui s'était précipité au grelotement du timbre crut sans doute que la demoiselle du « central » — comme il arrive fréquemment — impatientée par mes appels y répondait, vengeresse, par une de ces sonneries si désagréables lorsqu'elles crépitaient à l'oreille du demandeur !

— Allo ? demandai-je. C'est vous, ami ?

— Ya wohl !... Quoi de neuf ?...

Sa voix !... Je la reconnaissais, malgré la langue étrangère... Je répliquai :

— Il y a bien longtemps qu'on ne vous avait vu ! Vous vous cachez, vilain ! Mais vous êtes découvert ! Inutile d'insister... Il faudra venir à la soirée.

— Ah ! quel ennui !...

— Il n'y a qu'une chose à faire si vous voulez éviter que les raseurs vous cramponnent. C'est de repartir aussitôt que possible...

— Entendu... Ne dites pas que vous m'avez vu...

Clic !... Il avait raccroché. Frémillante de joie, je quittai la cabine et revins m'asseoir. J'avais des démangeaisons d'impatience jusqu'au bout des doigts. Mon compatriote était sauvé.

Il était temps... J'appris le lendemain, à la Wilhelmstrasse, qu'on avait envahi sa chambre d'hôtel à l'heure où nous échangeons ce coup de téléphone.

Il y eut une violente discussion entre M^{lle} Doktor et von Nicolai :

— Mais puisque je vous dis que j'étais sûre de son retour dans sa chambre pour le soir même !

— En attendant, il vous a filé entre les mains.

— C'est incompréhensible... Il ne pouvait savoir qu'il était reconnu... Je le fliais depuis trois jours... Ah ! si j'avais su !... Je n'aurais pas attendu... Je voulais le pincer au bon moment...

— Il faudra vous racheter, Fräulein.

Je me trouvais dans une pièce voisine. Craignant d'être suspectée d'écouter, j'entrai délibérément.

La conversation s'arrêta net et prit un autre ton. Von Nicolai, toujours rogne, me prit à partie :

— Et vous ?... Vous vous êtes assez promenée, je pense ?

Êtes-vous disposée à repartir ?... J'ai là un message de H-21 (Mata-Hari) m'annonçant que les Anglais mijotent une nouvelle invention... Il faut voir ce que c'est et m'en rapporter les plans...

— Une nouvelle invention ?

— Oui. Il s'agit de réservoirs, de je ne sais quoi !...

Il m'expliqua le peu qu'il savait... Je frémis intérieurement.

Il en savait encore trop.

Mata-Hari avait surpris, en partie, le secret des fameux tanks de guerre (tank en anglais signifie réservoir). C'était de ce nom d'emprunt que les alliés avaient camouflé, pour déjouer l'ennemi, les formidables chars d'assaut qui devaient surgir plus tard sur la Somme.



Il s'était rendu dans un endroit proche et m'appela au téléphone.

CHAPITRE XX

DE QUELQUES SECRETS ALLEMANDS SURPRIS PAR CZ-211. J'acceptai la mission. Aussi bien, j'avais une hâte compréhensible de prévenir mes chefs de la fuite qui s'était produite. Qui avait pu confier pareille information à l'espionne hollandaise ?

Je le sus plus tard, en détail, et le conterai quand le moment sera venu.

Je partis. Le voyage fut sans histoire. A Londres, Sir Basil Thompson me reçut cordialement.

Je racontai l'aventure du café. Il appuya sur un timbre, et murmura quelques mots à voix basse au planton qui apparut.

Dix minutes plus tard, un commandant — la réussite de sa mission lui avait valu de l'avancement — surgissait et, accourant à moi, me saisissait les deux mains qu'il baisait avec ferveur.

— Merci !... Merci !... Amie très chère !... Vous m'avez sauvé la vie... Sans vous, je ne sais, ou plutôt je sais trop ! ce qui me serait advenu.

— Si le danger n'avait été si pressant, remarquai-je, je vous aurais confié quelques renseignements. Mais il vous fallait fuir au plus tôt. Le même soir, on envahissait votre chambre d'hôtel.

— Et maintenant, au travail ! commanda Sir Basil, dont cet incident n'avait fait qu'affermir la confiance. Qu'apportez-vous de nouveau ?...

Je décrivis par le menu la vie à Berlin. Description corroborée par le commandant. J'annonçai encore :

— J'ai là un schéma très précis des nouveaux *flammenwerfer* (lance-flammes). Je sais également que les Allemands préparent des avions spéciaux dits invisibles. Les ailes en sont, en effet, transparentes et fabriquées avec un ingrédient dans la composition duquel il entre de la cellulose et de l'acide acétique. Ces avions apparaissent comme des taches confuses à partir de neuf cents mètres, et sont absolument invisibles à deux mille.

— Bravo !... C'est exact... On a abattu récemment, sur le front, un aviatik dont la description répond à celle que vous nous apportez. Grâce à vos renseignements qui complètent les observations des ingénieurs français ayant étudié l'appareil, nous allons faire d'intéressante besogne.

— Ce n'est pas tout, messieurs... L'aviation reçoit des attentions très particulières, de l'autre côté du Rhin. On parle d'avions triplans à trois moteurs qui seraient les « dreadnoughts » de l'air. D'une envergure de 44 mètres, d'une aile à l'autre. Quant à la carlingue, elle est complètement fermée et garnie de grandes baies faites en une matière vitrifiée à l'épreuve des balles. Je sais même de quoi se compose cette matière.

— Allons donc !...

Les deux hommes s'étaient rapprochés et écoutaient intensément.

— Oui. Von Nicolai se méfie de moins en moins. Vous n'ignorez pas que je suis en mission spéciale pour son compte, ici !... Et j'éclatai d'un rire joyeux, imitée en cela par mes deux auditeurs. Je continuai :

— On prend une plaque de cellulose transparente. On la place entre deux plaques de cristal et on martelle. Les éclats de cristal s'incrustent dans le cellulose, qui, par ce fait, protège la plaque de cristal inférieure. Comme armements, deux canons à tir rapide, cinq mitrailleuses et une demi-tonne de bombes et torpilles.

— Ces avions tiennent l'air durant ?...

— Durant quarante-huit heures sans atterrir !...

— Fichtre !...

— Ces cuirassés de l'air portent en outre, sur les plans, un second avion, dit « destroyer », armé d'un lance-bombes et d'une mitrailleuse. Ce destroyer prend son envol et se pose à nouveau sur le dreadnought... Certes, les appareils ne sont pas encore au point, et il y a eu, il y aura plus d'une catastrophe sur les aérodromes allemands où l'on expérimente ces machines, mais je puis vous affirmer que la chose est sérieuse et que, si elle réussit, nos arsenaux, nos forts, nos digues, seront en grand danger !... Il faut aviser.

Sir Basil tambourina nerveusement de ses doigts secs, sur le bureau. Il avait tiré une feuille blanche de son sous-main et y jetait des notes rapides. J'attendis qu'il eût terminé pour continuer :

— Je puis encore vous dire que les Allemands préparent des sous-marins capables de traverser l'Atlantique... Prévoient-ils la guerre avec les États-Unis ? Je ne sais. Mais ce qui est certain c'est que nos navires seront menacés plus que jamais.

Un sourire d'incrédulité flotta sur les lèvres de mon chef. Mais je savais ce que je disais.

— Sir Basil, voici le plan du Deutschland...
 — Le Deutschland?
 — Oui. C'est le premier élément d'une flotte sous-marine que les Allemands destinent à un trafic régulier avec les Etats-Unis, pour plus tard — oh! ils prévoient à longue échéance! — quand ils auront gagné la guerre. Voyez... Etudiez...
 Et j'étais devant eux les calques que j'avais réussi à copier à Berlin.
 — La largeur de ce sous-marin est de neuf mètres. Sa profondeur de cinq mètres et sa longueur de quatre-vingt-cinq mètres. Deux puissants moteurs Diesel à huile lourde, quatre cylindres chacun, totalisant six cents chevaux. Vitesse en surface : treize nœuds à l'heure. En immersion, sept nœuds.
 « Tonnage deux mille tonnes. Capacité de cargaison, sept cents tonnes. Deux périscopes à bâbord et à tribord de la tourelle. N'oublions pas deux mâts pliants de 15 mètres de haut chacun, pour la T. S. F.
 Ce sous-marin ostensiblement destiné au commerce, ceci pour ne pas effrayer les Etats-Unis, peut se remplir — est-il besoin de le dire? — de torpilles et d'autres engins de destruction et de mort...
 — Et ce Deutschland est prêt?
 — Comment, s'il est prêt... Il est même parti de Brême à destination de New-York, et doit se trouver en vue des côtes américaines à l'heure qu'il est!
 — Tonnerre!...
 — Impossible de signaler son départ. Personne ne le connaissait, pas même von Nicolai. Je ne l'ai appris que par un message de T. S. F. envoyé sur l'ordre de son capitaine, Paul Koenig, au large des côtes d'Ecosse. Il signalait. « Tout va bien. Nous avons attendu neuf jours à Heli-goland avant de nous élever. Nous avons franchi la mer du Nord et sommes passés, complètement submergés, au large de la pointe nord-écossaise. Nous filons droit sur Baltimore. Nous escomptons y entrer dans seize jours. »
 « Tout cela en code secret. Mais j'eus tôt fait de fourrer le bout de mon nez dans les dossiers!
 — Comment cela?
 — Parce que von Nicolai s'était mis en tête de faire de moi l'émule de M^{re} Doktor et avait entrepris de faire mon éducation complète. J'avais fort innocemment suggéré qu'il était nécessaire, pour cela, que je fusse au courant de

certaines choses et j'avais obtenu un laissez-passer pour la pièce aux dossiers. Oh! j'ai appris beaucoup de choses!... Toute une série de documents relatifs à la guerre navale m'étaient tombés sous la main.
 « Je sais, par exemple, que les insubmersibles ennemis se maquillent fréquemment en voiliers pour nous décevoir. Quand un de nos navires s'approche trop près, il est trop tard... Coulé!...
 « D'autres sous-marins sont camouflés exactement comme le sont les canons. Des peintres spécialisés tracent des ondulations vertes ou grises sur la partie qui émerge, de manière que, de loin, l'ennemi se confonde plus ou moins avec les vagues. Un navire américain a récemment été torpillé grâce au subterfuge suivant. Le sous-marin chassait devant lui une barque qui paraissait abandonnée.
 « Seul le périscope émergeait, dissimulé derrière ladite barque. Il était huit heures du matin. L'Américain filait à environ 18 nœuds à l'heure et se trouvait à 90 milles de l'Islande. Il s'approcha sans méfiance, sa vigie ayant sans doute signalé une épave, et quand il fut à quinze mètres, une torpille le coula proprement, sans phrases!
 « Ils s'en sont assez enorgueillis de ce haut fait, là-bas. *Unter der Linden!*... Que de hoch! hoch! dans les brasseries pour l'exploit de leurs « vaillants marins »!
 « Il y a mille manières de dissimuler un périscope. Des algues flottantes, une poutre de bois, une bouteille vide, que sais-je!...
 « D'autre part, j'ai grand plaisir à vous apprendre que leurs pertes par suite des mines qui bloquent la mer entre l'Ecosse et la Norvège sont beaucoup plus lourdes qu'ils ne veulent le laisser paraître. Les rapports que j'ai lus à ce sujet sont convaincants. Malheureusement, la date de mon laissez-passer était expirée et il aurait été dangereux pour moi d'insister pour en obtenir un autre.
 Sir Basil n'avait pas bronché. Seuls ses yeux, qui étincelaient, trahissaient son attention passionnée.
 — Et maintenant, fit-il, infatigable, votre mission spéciale en Angleterre?...
 Mon visage devint grave. Mon regard s'obscurcit. Je révélai ce que j'avais appris. Ce fut une minute tragique. Sir Basil se passa une main sur le front :
 — Il y a donc un traître dans l'armée britannique? dit-il d'une voix sourde.
 Hélas!... Que pouvions-nous savoir?... Mais ce n'était

pas l'œuvre d'un traître. C'était celle d'un imprudent... Un jeune officier qui, un soir de faiblesse, entre les bras de Mata-Hari, avait trop parlé...
 — Vous nous êtes trop précieuse en Allemagne, miss, fit-il, pour que vous ne retourniez pas sans quelque information... Pour continuer à endormir l'ennemi, vous lui direz qu'en effet, il y a quelque chose, mais que ce n'est nullement au point. Dites qu'il s'agit de réservoirs à essence puisque réservoirs il y a, et que vous pensez qu'ils serviront à alimenter sur place les automobiles blindées, dont ils connaissent déjà l'existence pour en avoir éprouvé les effets.
 Cette conversation avait duré six heures d'affilée.
 Entrée à quatre heures de l'après-midi chez le chef du service britannique, je le quittai à dix heures du soir. Littéralement rompu, je me traînai jusqu'à ma chambre d'hôtel, où je m'endormis dans un fauteuil, sans songer à souper.
 Le lendemain, je me promenai dans Londres, que je n'avais pas vu de plusieurs mois. Quel plaisir toujours renouvelé d'entendre les gens parler ma langue autour de moi!... Je me répète, certes, mais on ne peut imaginer cette sensation quand on ne l'a pas éprouvée. C'est comme si l'on retrouvait un visage aimé, un être cher après lequel on a soupiré pendant si longtemps.
 (A suivre.) CZ-211.
 Traduit et adapté de l'anglais par Henry Musnik.

Dans le prochain numéro :
POLICE - MAGAZINE
 PUBLIERA UN ARTICLE
 TRÈS INTÉRESSANT SUR
UNE FABRIQUE DE MENDIANTS

30.000 FR

EN ESPÈCES SONT OFFERTS

NOUS AVONS depuis 2 ans
DISTRIBUÉ plus d'un 1/2
million de francs

aux lauréats de nos concours dans différents pays du monde.
Notre maison est la seule qui a introduit en France cette forme de propagande. Son importance vous donne toute garantie. Les imitateurs sans scrupules seront poursuivis.

CONCOURS

UNE PRIME ADDITIONNELLE
De 1.000 francs

sera payée immédiatement au premier concurrent qui se qualifiera avant le 21 Avril. Ceci n'affecte en rien l'allocation de la part des 30.000 francs à laquelle il pourrait éventuellement avoir droit.

... à ceux qui trouveront les 2 boxeurs

Prenez part à ce concours :

parce qu'il est amusant et gratuit, que vous avez tout à gagner et que vous ne vous engagez en rien en envoyant votre réponse.

Aujourd'hui même, si vous avez trouvé la solution, vous vous empresserez de la mettre à la poste.

RÉFLÉCHISSEZ AU BIEN-ÊTRE QUE VOUS PROCURERAZ CETTE AUBAINE et lisez attentivement ce qui suit :

ETATS-UNIS

Ces 12 boxeurs, représentant chacun une nation, s'entraînent pour disputer le Grand Championnat du Monde de Boxe.

A première vue, ils paraissent tous semblables, cependant ils n'ont pas tous la même tenue : leur culotte, leurs chaussures, leurs gants sont différents les uns des autres. Il y a pourtant

DEUX BOXEURS ABSOLUMENT IDENTIQUES ce sont ces deux-là qui monteront sur le ring pour disputer ce grand match.

TROUVEZ-LES et GAGNEZ les 20.000 Frs du 1^{er} PRIX

ANGLETERRE

Ce concours a pour but de faire connaître au grand public notre système de vente directe.

Ne laissez pas passer l'occasion de gagner les...
20.000 frs du 1^{er} prix

Ils ont déjà gagné.....

Parmi les concurrents, nous relevons les noms de quelques heureux gagnants

M. TROUTET, 4, rue de Verdun, TOULOUSE ... 15.000 fr. en espèces
 M. HAXO, 19, rue de la Prairie, SAINT-DIE ... 15.000 fr. en espèces
 M. JOLY, 15, rue de Combault, VILLIERS-sur-MARNE ... 15.000 fr. en espèces
 M^{lle} DUBOIS, 30, Place des Lices, RENNES ... 5.000 fr. en espèces
 M. BAUD, 23 bis, Passage Barrault, PARIS ... 5.000 fr. en espèces
 M. CURTENELLE, 98, B^d de la République, NOISY-le-SEC ... 5.000 fr. en espèces

...Maintenant c'est votre tour!

PRIX EN ESPÈCES	
déposés chez M ^{re} PERRIN, Huisier à Paris	
1 ^{er} prix	20.000 Frs
2 ^e »	5.000 »
3 ^e »	1.500 »
4 ^e »	500 »
5 ^e au 9 ^e chaque.	300 »
10 ^e au 24 ^e chaque.	100 »

Chaque concurrent qualifié qui n'aura pas gagné un de nos 24 prix en espèces sera récompensé.

Envoyez de suite votre réponse à
Sterling-Textiles (S. A. R. L.)
(Rayon 45) 56, Rue Beaubourg, PARIS-III^e

Conformez-vous aux règles suivantes :

- Indiquez sur papier blanc les pays des deux boxeurs identiques, ainsi que vos prénoms, nom et adresse, en spécifiant votre qualité, M., Mme ou Mlle, ainsi que le nom de ce journal.
- Chaque concurrent recevra notre catalogue et il sera prié d'effectuer un achat modique.
- Tout article ne convenant pas sera échangé ou même remboursé.
- Les juges de ce concours seront des fonctionnaires de l'Etat. Assistés de M^{re} Perrin, huissier, ils seront chargés d'attribuer les prix, leurs noms seront donnés à tous les concurrents qualifiés, et ceux-ci devront considérer leur décision impartiale sans appel.
- Il est interdit aux employés de la « Sterling » de participer à ce concours.
- Le concurrent ayant obtenu 5.000 points ou le nombre de points le plus élevé, sera déclaré gagnant du 1^{er} prix.
- Les points seront répartis comme suit : 4.500 points pour la solution correcte du problème ; 475 points pour s'être qualifié (conformément à la règle n° 2) ; 25 points pour l'apparence du bulletin du concurrent, l'écriture, la présentation, l'orthographe, etc.
- Le concours sera terminé le 30 juin prochain et la liste des gagnants sera envoyée à tous les concurrents régulièrement qualifiés.

POLOGNE

CANADA



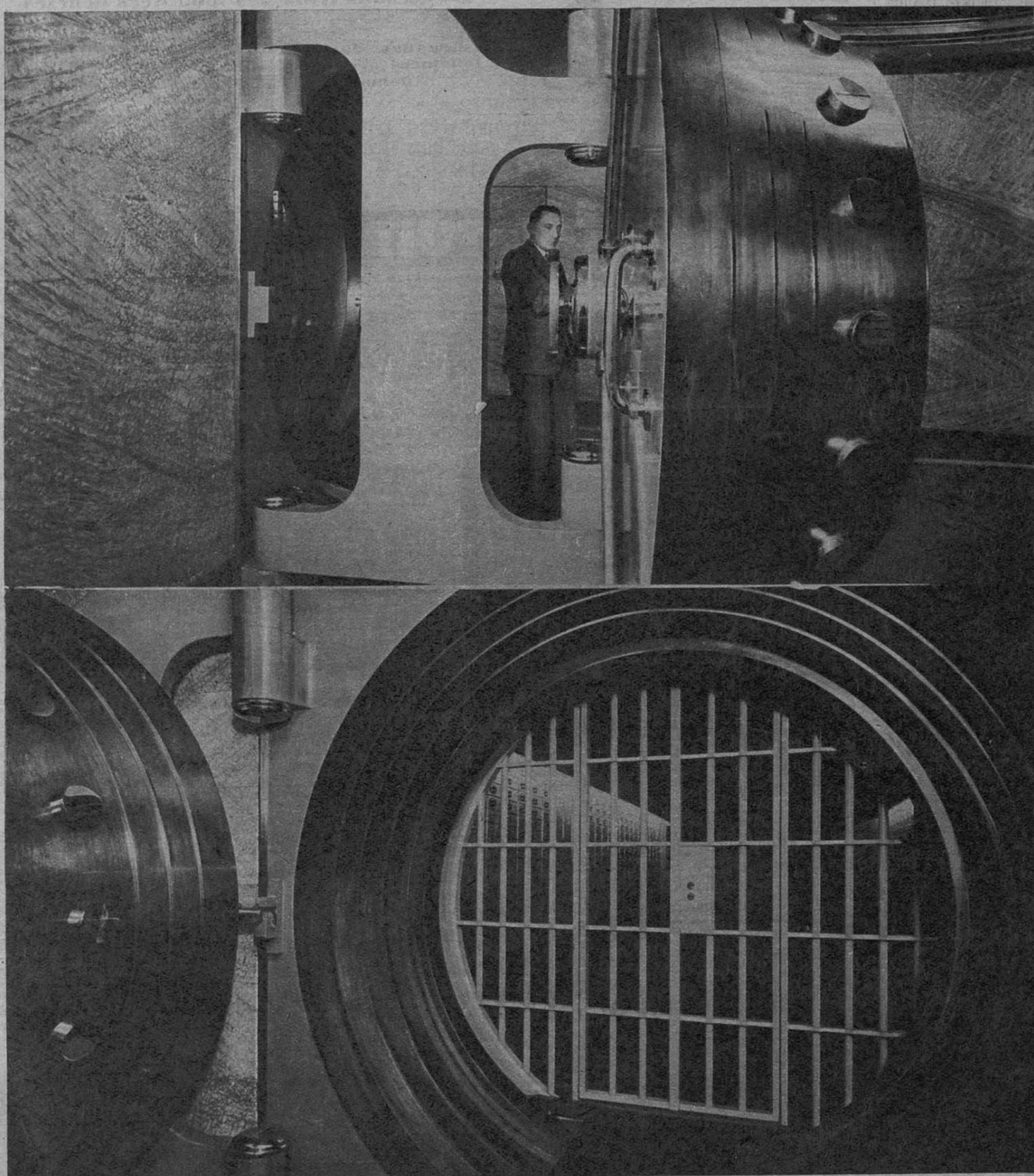







SUISSE
FRANCE
ARGENTINE
AUTRICHE
BELGIQUE
ALLEMAGNE
ESPAGNE
ITALIE

POLICE MAGAZINE



COMMENT ON PROTÈGE DU VOL UNE CAVE DE BANQUE

Ces deux photos montrent de quelle façon fonctionne l'entrée d'une cave de banque. La porte unique donnant accès aux souterrains qui renferment des richesses est gigantesque et fonctionne électriquement. Aucun cambrioleur ne peut la forcer. (S. G. P.)